

Le Président de la République octroie la nationalité algérienne à l'Archevêque d'Alger

P.2



Le Président de la République reçoit le secrétaire du Conseil de sécurité de la Russie

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 28 FÉVRIER 2023 // N°504 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

DE LA NÉCESSITÉ DE METTRE À NU LES « NOUVEAUX JANISSAIRES »

Les gangs des postiches de "l'opposition" offshore

- L'Editorial de l'Express : les "khabardjias" mis à nu
- Le monde glauque des souris, claviers, ordis et autres ustensiles de l'univers virtuel

P.3



IMPORTATION DES VÉHICULES DE MOINS DE TROIS ANS

Le gouvernement codifie les procédures à suivre

P.16



L'ANNONCE EN A ÉTÉ FAITE DANS UN COMMUNIQUÉ RENDU PUBLIC

Le Groupe Ooredoo nomme un directeur général par intérim à la tête d'Ooredoo Algérie

P.16

FACE AUX RISQUES INDUSTRIELS

Quels moyens mettre en œuvre ?

P.6

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'Algérie montre le chemin à suivre

P.5

BANQUE D'ALGÉRIE

Vers l'émission du dinar algérien "numérique"

P.2



FRANCE

UN ALGÉRIEN RECONNAÎT AVOIR ÉTRANGLÉ À MORT SA FEMME ALGÉRIENNE

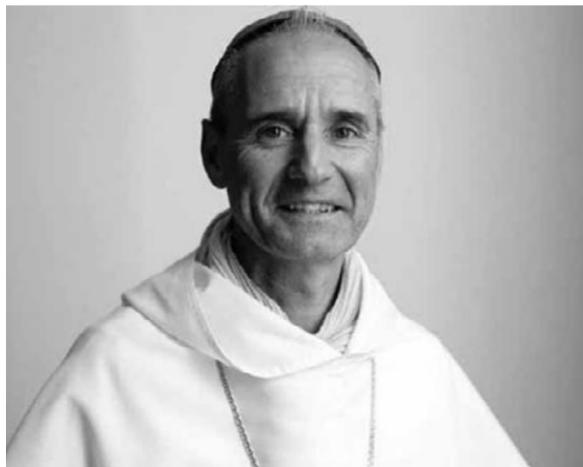
Le mari meurtrier, Youcef M., a donné plus de détails sur le déroulement de la tragique soirée au cours de laquelle il a tué sa femme d'origine algérienne, Assia, avant de cacher les morceaux de son corps aux Buttes-Chaumont en France. Il assure qu'il voulait que son corps soit retrouvé. Douze jours après la découverte dans un parc de Paris du corps démembré de la ressortissante algérienne, Assia, 46 ans, son mari, qui a reconnu l'avoir tuée tout en contestant avoir voulu sa mort, a été

mis en examen pour meurtre par conjoint et incarcéré samedi 25 février. À l'issue de 48 heures de garde à vue, Youcef a été présenté à un juge d'instruction qui l'a mis en examen pour meurtre par conjoint, a indiqué le parquet de Paris, selon le Huffingtonpost. Face au juge d'instruction et aux enquêteurs, l'homme a donné plus de détails sur le déroulement de la tragique soirée au cours de laquelle il a tué sa femme. Le mis en examen a confirmé qu'il avait étranglé sa femme

Assia au cours d'une dispute survenue sur fond de rancœurs qui existaient au sein du couple depuis plusieurs années, rapporte Le Parisien. Selon des informations du quotidien, Youcef aurait ensuite découpé le corps de sa femme en plusieurs morceaux dans la cuisine de son appartement puis placé les morceaux humains dans des sacs-poubelles. Ne disposant pas de véhicule, il aurait alors placé les sacs dans un chariot de course et pris le bus pour se rendre à Paris, au parc des Buttes-Chaumont.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE OCTROIE LA NATIONALITÉ ALGÉRIENNE À L'ARCHEVÊQUE D'ALGER

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a octroyé la nationalité algérienne à l'Archevêque d'Alger, Mgr Jean-Paul Vesco, en vertu d'un décret présidentiel. "Est naturalisé Algérien conformément aux termes et conditions de l'article 10 de l'ordonnance n° 70-86 du 17 Chaoual de l'année 1390 de l'Hégire, correspondant au 15 décembre de l'année 1970, portant Code de la nationalité algérienne, amendé et complété, la personne dénommée ci-après : Vesco Jean-Paul, né le 10 mars 1962 à Lyon (France) et résidant à Oran", lit-on dans le décret présidentiel. Nommé Archevêque d'Alger en décembre 2021, Mgr Jean-



Paul Vesco, qui était auparavant Evêque d'Oran, est titulaire, entre autres, d'une Maîtrise en Droit des Affaires et d'un Diplôme de Hautes études commerciales (HEC Paris). Il a exercé la profession d'avocat de 1989 à 1995. En

poste en Algérie depuis 2002, et après des séjours à Beni-Abbès et à Tlemcen, il a exercé comme Vicaire général du diocèse d'Oran entre 2005 et 2010, avant d'être nommé Evêque de la même ville en 2012.

AIR ALGÉRIE OFFRE DES REMISES JUSQU'À 40 % SUR SES VOLS

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé ce dimanche, le lancement de nouvelles offres promotionnelles pour ses vols vers de nombreux pays. Dans un communiqué, Air Algérie souligne que ces promotions sont destinées aux membres du programme de fidélité "Air Algérie plus". La compagnie

aérienne nationale a, par ailleurs, appelé les membres du programme de fidélité « Air Algérie plus » à bénéficier de remises sur les billets « primes » pour chaque achat effectué avant le 5 mars 2023 en classe économique. Et ce, pour chaque vol avant le 25 mars 2023 sur le réseau international et interne.

BANQUE D'ALGÉRIE

VERS L'ÉMISSION DU DINAR ALGÉRIEN "NUMÉRIQUE"

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb, a affirmé, dimanche à Alger, que le projet de loi relatif à la monnaie et au crédit répondait aux exigences de la transition numérique et à l'utilisation massive des technologies, précisant que le texte constituait la base fondamentale permettant de garantir un développement économique harmonieux et rationnel. Lors de son exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), réunie pour débattre dudit projet de loi, sous la présidence de Lakhdar Salmi, président de la commission, Taleb a fait savoir que le texte "est l'une des lois fondatrices de l'économie et du système financier qui fixe les prin-

cipes fondamentaux régissant le fonctionnement du système bancaire, sa gouvernance, les procédures du contrôle interne et les règles de gestion des risques auxquels il fait face". Le projet de loi porte également sur les responsabilités des autorités compétentes pour le contrôle et l'organisation de ce système, a poursuivi le même responsable, insistant sur l'impératif pour le secteur des Finances de suivre le rythme de la nouvelle dynamique reposant sur l'économie du savoir et le numérique, et de s'ouvrir à de nouveaux acteurs pour se mettre au diapason des nouvelles orientations et des nouveaux besoins du consommateur en termes de prestations financières. Évoquant les mesures les

plus importantes énoncées dans le projet de loi, le gouverneur de la BA a affirmé qu'il s'agit, en premier lieu, de renforcer la gouvernance de la BA, du Conseil de la monnaie et du crédit et de la Commission bancaire, soulignant que "les modifications ayant touché la composante du conseil d'administration de la BA et l'adoption du système de mandat pour l'exercice de la fonction de gouverneur de la BA et de vice-gouverneurs, visent à apporter plus d'efficacité à l'exercice de ces fonctions en tant qu'autorité monétaire et de contrôle, notamment à la lumière de ses prérogatives dans le cadre de la stabilité financière et la mise en place d'une stratégie nationale pour le développement des moyens de paiement".

COOPÉRATION MILITAIRE

LE SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE EN VISITE EN ALGÉRIE

Nikolaï Patrouchev, secrétaire du Conseil de sécurité de la Fédération de Russie, a entamé une visite en Algérie. Il a été reçu ce lundi par le général d'armée Saïd Changeriha, chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire (ANP). Selon un communiqué du MDN, Nikolaï Patrouchev effectuera une visite en Algérie à la tête d'une importante délégation.

Cette visite a pour objectif de consolider la coopération militaire entre l'Algérie et la Russie. D'ailleurs, les entretiens qu'il a eus avec le chef d'État-Major de l'ANP ont été axés sur les moyens de consolider cette coopération militaire. De plus, les deux parties ont échangé leurs points de vue sur les questions d'intérêt commun.

UN SOMMET SUR L'INDUSTRIE DU FOOTBALL À ALGER EN MARS

L'Euro-Mediterranean Football Business Summit est un événement qui va avoir lieu à Alger les 15 et 16 mars prochain, afin de faire se rencontrer des acteurs du business du football issus des grands championnats d'Europe et les dirigeants des clubs algériens. A l'initiative d'Amine Sbia, ancien responsable de la communication et du développe-

ment du CR Belouizdad, cette rencontre devrait accueillir une vingtaine d'intervenants qui travaillent en tant que responsables de Business Development, Marketing ainsi que des relations internationales ou encore des entrepreneurs intervenant dans l'industrie du football. Cette première édition veut offrir aux participants une

ouverture sur le développement des clubs, les technologies du futur, la data, l'analyse et les opportunités de financement. L'ambition de ce sommet est de devenir un lieu de rencontre qui permette de tisser des liens et faire évoluer les réseaux de travail entre les clubs européens et ceux du porteur méditerranéen.

LA DATE DE RÉCEPTION DES STADES DE DOUÉRA ET TIZI OUZOU CONNUE

Le Directeur général des équipements publics au ministère de l'Habitat, Maida Tifour, a révélé la date de réception des stades de Douéra (Alger) et de Tizi Ouzou. En effet, Maida Tifour a affirmé à Echorouk News que le stade de Douéra sera réceptionné au mois de septembre prochain. Quant à celui de Tizi Ouzou, dont le taux d'avancement des travaux

est significatif, il sera livré, selon le DG des équipements publics au ministère de l'Habitat, avant juin prochain. "Au plus tard, le stade de Douéra -octroyé au MC Alger- sera réceptionné le mois de septembre tandis que la réception du stade de Tizi Ouzou est prévue avant juin prochain", a fait savoir l'interlocuteur.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI

Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz



LE MONDE GLAUQUE DES SOURIS, CLAVIERS, ORDI ET AUTRES USTENSILES DE L'UNIVERS VIRTUEL

Les gangs des postiches

Une nouvelle opposition aussi insolite qu'incapacitante a pris le relais de l'opposition classique. Des anonymes prennent le temps de s'asseoir tous les jours derrière un ordinateur et se donnent un nom.

Classe de sous-fifres, auto-proclamés redresseurs de torts, des Anonymous de la petite semaine, Don Quichotte à leurs heures perdues, ils rabâchent des contre-vérités ou des analyses insipides à longueur de live. Le niveau qu'il déploie à beaucoup d'adolescents avec lesquels ils partagent le palier intellectuel. Nuisibles et préjudiciables par la faute de leurs « suiveurs », ils s'affublent de tous les qualificatifs imaginables. Beaucoup de termes ont été mis sur les rails, et comme un fourre-tout à la Prévert, utilisés à tort et à travers : lanceurs d'alerte, cyberjournalistes, parajournalistes, cyberactivistes, etc. Des termes galvaudés, d'apparat, mais qui, mis à l'épreuve, ne veulent rien dire.

En fait, le statut de lanceur d'alerte est un terme trop important pour être collé aux youtubers et facabookers qui font des numéros de cirque pour adolescentes ébahies et que personne, parmi les gens doués de raison, n'écoute ni n'ajoute foi à leurs contorsions. Car lancer une alerte c'est mettre la population, une corporation de métier ou une communauté en état de veille par rapport à un événement trop important pour être passé sous silence ou qui pourrait mettre la vie des gens en danger.

Nous sommes, en réalité, en face d'enfants de la matrice, des gens nés avec l'avènement d'Internet et qui n'ont de raison d'être que devant un ordi ; c'est leur monde propre et leur univers fermé



qu'ils ne quittent pratiquement jamais. Otez-leur le Smartphone ou le PC et observez comment ils perdent tout contrôle de soi et tout lien avec les réalités réelles.

Pis encore, sortis dans la rue, ils s'aperçoivent vite combien la distance est grande entre le monde virtuel et le monde réel, qu'ils ne comprennent ni ne maîtrisent. 80% de ceux qui sont nés dans le tournant des années 1995-2000 ont grandi sous l'ombre d'Internet-tout-puissant. Par un curieux concours de circonstances, les prix du baril sur les marchés pétroliers grimperont à plus de 110 dollars et l'Algérie se trouvera lovée sur un épais matelas financier. Le train de vie menée alors pendant plus d'une décennie eut l'effet de remodeler cette jeu-

nesse sur des moules factices. La génération Z a grandi dans cet utopique contexte qui fait d'un jeune anonyme un héros du jour, avant de disparaître des écrans pour laisser place à un tout autre freluquet. Experts en tout, experts en rien, ils ont la réponse sur les réseaux sociaux à toutes les questions que nous posent l'actualité ; aucun deux n'a jamais reconnu que le sujet le menait hors de son champ de compétence et qu'il se défendait de ce fait d'avoir à répondre à de telles questions. Multi-usages et multifacettes, ils sont capables de tours de passe-passe que permet l'instantanéité d'Internet, c'est-à-dire la capacité de dire la chose et son contraire.

Le problème est un véritable phénomène de société, à

l'heure où les gens ne lisent plus de livre, ne consultent plus les volumineux chapitres et exégèses de jadis, et où les followers suivent les plus excentriques et non pas les plus compétents.

C'est le « gang des postiches » qui se met en place, qui embrouille les voies de communication pour tromper les plus simples d'entre les crédules.

C'est un problème de salubrité publique que de dénoncer ce genre de faux informateurs qui agissent par biais, en s'appuyant sur toute la panoplie que permet le monde virtuel. Faux nez, fausses barbes et fausses informations : c'est l'ère pitoyable et dangereuse à la fois des gangs des postiches.

F. O.

De "l'opposition" offshore

Des « opposants » politiques algériens établis à l'étranger sont devenus des enchérisseurs dans une triste vente cédant au rabais leur patrie. Ils tentent de s'arroger le droit de dicter aux autres ce qu'ils doivent faire. Ils se servent de différentes tribunes pour noircir l'image d'une démocratie naissante dans le pays. Le terroriste détenu Mohamed Azouz Benhalimat avait côtoyé certains d'entre eux, de l'autre côté de la frontière. Benhalimat avait fait preuve de suffisamment de franchise dans ses aveux, diffusés, il y a quelques mois, par la Télévision algérienne. Le terroriste détenu avait mis son cœur à nu pour faire part des problèmes découlant de toutes les pressions que ces « opposants » lui avaient fait subir. Il les a vus sous leur vrai jour, une bande de mercenaires moyenâgeux tellement figés dans le passé. Benhalimat a reconstitué les faits. Et cela donne froid dans le dos. « Lorsque j'étais en Espagne, je pensais que ces terroristes étaient des militants avec des principes, et ce n'est qu'une fois en France, où j'ai été en contact direct avec des éléments de « Rachad » et avec « Amir DZ » que j'ai compris la

supercherie et qu'il s'agissait en fait d'agents et de traîtres », a-t-il expliqué. Le détenu Benhalimat a dit regretter les « nombreuses fautes » qu'il a commises contre la patrie, présentant ses excuses aux personnes qu'il a attaquées injustement en portant atteinte à leur honneur sur la base de fausses informations glanées sur de faux comptes Facebook. Le terroriste a, en outre, révélé avoir perçu chez des jeunes fourvoyés détenus dans la prison d'El-Harrach une haine et du mépris envers Larbi Zitout, « Amir DZ » et leurs affidés, car ayant découvert la réalité de ces terroristes qui ont exploité et leurré les modestes enfants du peuple. Ces jeunes détenus, a-t-il ajouté, éprouvent des remords et sont décidés à rompre définitivement avec les idées destructrices des traîtres à la patrie. Benhalimat a aussi mis en garde les jeunes contre le piège tendu par ces terroristes, appelant tous les Algériens qui ont traité avec Larbi Zitout et les autres terroristes à les mettre à nu. Par ailleurs, Benhalimat a demandé à Larbi Zitout de cesser de parler en son nom ou au nom de sa famille, révélant l'ampleur des mensonges et

des fourberies auxquels il recourt pour déformer les faits, citant à titre d'exemple la fois où Zitout a prétendu que son frère, Abderrahmane, avait été « kidnappé par une force spéciale relevant des services de renseignement », alors qu'il avait été « convoqué pour un interrogatoire par un policier qui l'a accompagné à un commissariat à Alger, où je m'y trouvais également pour être interrogé ». Benhalimat a précisé que Larbi Zitout n'affichait jamais ses desseins malveillants au grand public. Il en a, cependant, révélé certains lors d'un live via « un lapsus » lorsqu'il a littéralement déclaré : « Nous voulons un Etat islamique », avant de se rattraper en disant : « Nous voulons un Etat civil ». Parmi les mensonges que faisait circuler Larbi Zitout via l'aile médiatique du mouvement terroriste « Rachad », celui où il prétendait que les trois avocats de défense du terroriste arrêté Mohamed Abdallah travaillaient pour le compte des services de renseignement algériens, alors qu'il les a personnellement mandatés pour défendre son frère Abderrahmane.

Y. B.

L'édito

Par Zahir Mehdaoui



LES « Khabardjias » MIS À NU

Dérangés au plus haut point par la stabilité dont jouit l'Algérie et son retour diplomatique offensif sur la scène continentale et internationale, des bouffons politiques algériens installés à l'étranger et dont l'intelligence avec le Makhzen marocain et autres services occidentaux n'est plus à démontrer, s'acharnent avec une rare violence à salir le pays en usant de mensonges et d'impostures les plus invraisemblables.

Les « khabardjias » et la cinquième colonne dont parlait le Président Tebboune lors de sa récente entrevue avec la presse nationale, ne sont pas une vue de l'esprit mais une réalité qui ne souffre aucun doute. Il suffit de surfer sur Youtube et autre réseaux sociaux pour leur donner non seulement des noms mais aussi des visages.

N'était le fait que les Algériens et les Algériennes soient vaccinés contre ce genre de propagandistes et d'illusionnistes, le pays aurait connu depuis longtemps le même sort que celui de la Syrie et de la Libye. Agités par des ONG douteuses, des services de certains pays et des droit-de-l'hommes à géométrie variable, ces khabardjias, sous prétexte de lutter pour une « dawla madania », versent quotidiennement dans l'intox, l'insulte, la diffamation et la démesure dans le vain espoir de jeter le pays dans l'inconnu et le livrer ainsi aux mains des puissances étrangères.

Ce n'est un secret pour personne que les positions immuables de l'Algérie envers les causes justes, son engagement à préserver sa souveraineté nationale et sa liberté de décision, ses réformes économiques axées sur la protectionnisme et la logique

« gagnant-gagnant », ne plaisent pas à certains pays et certains lobbies habitués à s'ingérer sans gêne dans les affaires des autres et à leur dicter leurs volontés. Ne pouvant s'attaquer frontalement et ouvertement à l'Algérie, ces pays et ces lobbies hostiles recrutent des Algériens (journalistes, anciens militaires, droit-de-l'hommes...) pour faire la sale besogne à leur place. Ainsi, depuis des mois, sans interruption, des campagnes d'hostilité sont menées conjointement par ces khabardjias et leurs affidés contre l'Algérie.

Les trésors d'ingéniosité qu'ils déploient pour semer la discorde et la division dans le front interne, salir l'ANP et les autres services de sécurité, nourrir le régionalisme, provoquer des pénuries... montrent toute l'étendue et la variété de leurs manœuvres. Leur rêve, leur unique rêve, voir le bateau Algérie sombrer. Mais qu'ils soient rassurés, leur rêve se transformera inévitablement en cauchemar. Car, l'Algérie, qui a déjà montré à plusieurs reprises de quel bois elle se chauffe, saura mettre en échec toutes ces viles manœuvres tissées ici ou ailleurs contre elle.

Z. M.

Conférence internationale sur le civisme : valoriser les valeurs comportementales civilisées

Le civisme est « l'essence des objectifs suprêmes » de la loi islamique, tels la préservation de la religion, de la vie et des biens, en plus de la préservation de la progéniture et de l'honneur, qui sont protégés et préservés. L'une des caractéristiques de l'Islam est qu'il est « une religion universelle et que ses valeurs sont universelles et qu'il comprend un système de valeurs intégré...



Des chercheurs ont souligné, ce dimanche à Oran, au cours des travaux de la deuxième journée de la conférence internationale sur le civisme, l'importance de valoriser cette valeur sociale et la nécessité de la diffuser parmi les membres de la société. Tahri

PROJET DE LOI SUR LA PRÉVENTION CONTRE LES STUPÉFIANTS

DES EXPERTS CONTRIBUENT À SON ENRICHISSEMENT

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Khelladi Zoheir, président de la commission, poursuit l'audition des experts et spécialistes dans le cadre de l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes, a indiqué un communiqué de l'APN. La commission a repris sa série de réunions avec des experts et des spécialistes, "dans le cadre de l'examen de la loi modifiant et complétant la loi n° 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes, en auditionnant le représentant du Conseil national de déontologie pharmaceutique, Pr Marzouk Mamou, ainsi que des pharmaciens professionnels, a précisé le communiqué. Le président de la commission a souligné lors de cette rencontre que "l'objectif de la promulgation de ce texte de loi est la mise en place par l'Etat d'une stratégie nationale de prévention contre de tels crimes, en impliquant les différentes institutions de l'Etat et la société civile en coordination avec tous les acteurs dans ce domaine", a ajouté la même source. De son côté, ajoute le communiqué, "le représentant du Conseil national de déontologie pharmaceutique a salué le projet de loi soumis à la commission, exprimant sa profonde satisfaction quant aux articles directement liés à la pratique pharmaceutique". Lors de l'examen de cette loi devant les membres de la commission, souligne le communiqué, "nombre de questions et de propositions ont été soulevées, notamment sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de prévention contre l'usage et le trafic de drogue et de psychotropes et d'encourager le citoyen à signaler ces pratiques aux autorités".

R. N.

Belkheir, Pr au Département de civilisation de l'Université d'Oran 1^{er} Ahmed Ben Bella », a souligné que « le civisme est une valeur sociale qui doit être valorisée et diffusée et est intimement liée à l'islam, qui lui donne sa solidité en l'enracinant, comme elle motive les individus à s'y conformer en l'associant à la récompense divine en ce monde et dans l'au-delà ». Il a ajouté que le civisme est « l'essence des objectifs suprêmes » de la loi islamique, telles que la préservation de la religion, de la vie et des biens, en plus de la préservation de la progéniture et de l'honneur, qui sont protégées et préservées. Pour sa part, le Dr Rachid Tabbakh de Tunisie a appelé à la nécessité de « valoriser les valeurs comportementales civilisées et de les lier à la religion afin qu'elles se caractérisent par la continuité et la constance, car l'entraide, la modestie, la justice, la liberté, l'honnêteté et la chasteté sont des valeurs immuables, qui ne changent pas avec le temps ou le lieu ». Le même intervenant a souligné que l'une des caractéristiques de l'Islam est qu'il est « une religion universelle, que ses valeurs sont universelles et qu'il comprend un système de valeurs intégré et universel qui réalise ce dont l'humanité désorientée a besoin en termes de valeurs de fraternité humaine, de la coexistence pacifique, ce que les valeurs humaines fondées sur les

intérêts n'ont pas réussi à atteindre ». Cette conférence de trois jours est organisée par le Haut Conseil Islamique et sous le haut patronage du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et comprend six axes, à savoir civisme, concepts et visions, civisme et valeurs musulmanes, civisme et approches intellectuelles, civisme, modèles et applications, voies et moyens d'activer un civisme et civisme, intimité et universalité. Lors de la première journée, des ulémas et prédicateurs arabes et musulmans ont salué le rôle de l'Algérie – gouvernement et peuple – pour son soutien aux peuples musulmans et aux causes justes dans le monde.

ULÉMAS ET PRÉDICATEURS SALUENT LE RÔLE DE L'ALGÉRIE

Le mufti général égyptien, Dr Chawki Brahim Lâalam a salué le rôle de l'Algérie, à travers ses institutions et le Haut Conseil Islamique, au service des nobles questions musulmanes sur les scènes internationale et régionale, en veillant à mettre en lumière l'image réelle de l'Islam en cette conjoncture marquée par les attaques dont il fait l'objet. Le Dr Abdellah Benabdelaziz Al Chaker, représentant du Conseil mondial de la da'awa, a félicité l'Algérie et le HCI pour le choix du thème retenu pour ce congrès international, affirmant que c'est « un sujet qui contribue à promouvoir les compor-

tements individuels et collectifs des musulmans en les rapprochant des préceptes de l'Islam et à prendre exemple de ceux qui avaient réussi à diffuser l'Islam dans plusieurs contrées du monde grâce à leurs attitudes et civisme ». Pour sa part, le président de la Ligue des ulémas et imams des pays du sahel, le Dr Abibakr Worlmedou a également salué « le rôle de l'Algérie pour sa contribution et son aide dans la création de la Ligue qui oeuvre à traiter la violence, l'extrémisme au Sahel, problèmes ne résultant pas de la religion mais de la pauvreté, de l'injustice et de l'ignorance, entre autres ». L'ancien mufti de Bosnie, Cheikh Mustapha Brahim Tisiric, s'est félicité du soutien de l'Algérie au peuple bosniaque lors de la crise qu'il a endurée durant les années 90 en lui apportant aide et assistance. Le président du Haut Conseil Islamique, Cheikh Bouabdallah Ghlamallah, a souligné aux invités de l'Algérie les positions inébranlables de cette dernière en faveur des causes justes, que ce soit durant la Glorieuse guerre de libération ou après l'indépendance lorsqu'elle a accueilli des combattants pour la liberté de différents pays du monde. Il a réaffirmé l'attachement de l'Algérie à soutenir la lutte des peuples et à défendre leur droit à la liberté, à l'autodétermination, à l'indépendance et à une vie décente.

Y.B. et APS

Collectivités locales : nécessité de promouvoir la gestion de proximité

La promotion d'une gestion de proximité, va certainement favoriser une meilleure satisfaction des besoins des citoyens. Rappelant l'attention particulière qu'accorde le président de la République au développement des nouvelles wilayas et à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad, a fait savoir que l'Etat a mobilisé d'importants moyens humains et financiers en vue de réaliser les différents programmes de développement au profit de nouvelles wilayas. « L'Etat a alloué d'importants moyens financiers et des ressources humaines suffisantes pour mener à bien les différents programmes

de développement dans les nouvelles wilayas », a souligné samedi le ministre lors d'une rencontre avec des membres de la société civile en compagnie de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Samia Moualfi. Dans ce sillage, il a rappelé l'intérêt majeur que porte le président de la République Abdelmadjid Tebboune, à la question de l'amélioration du niveau de vie des citoyens. Outre le rapprochement des services publics et des centres de décision du citoyen, objectif primordial de la gouvernance locale, le ministre de l'Intérieur a estimé également que la création de ces nouvelles collectivités répond aux impératifs de lutte contre les disparités territoriales et de mise en

place d'un développement équilibré, conformément à l'approche développée par le Chef de l'Etat, ajoute-t-il. Dans la même optique de prise en charge des attentes citoyennes, Brahim Merad a souligné que beaucoup d'efforts ont été consentis par les pouvoirs publics pour assurer les meilleures conditions de vie aux citoyens, notamment ceux issus des zones d'ombre et des régions reculées. Pour donner un nouvel élan au processus de développement, le ministre a jugé que les walis doivent animer davantage le mécanisme de démocratie participative, à travers notamment la tenue de rencontres périodiques avec les différents acteurs tels que les parlementaires et les associations locales.

R. N.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'Algérie montre le chemin à suivre

Le président de l'APN a souligné que «le moment est venu d'unifier les stratégies et d'adopter une approche globale orientée vers l'obtention de résultats tangibles, notamment dans le domaine du renforcement des capacités des pays de la région et de leur accompagnement dans la mise en œuvre des plans de développement locaux et nationaux, ce qui n'a de sens qu'en associant les collectivités locales.»

Les travaux de la 2e réunion, qui s'inscrit dans le cadre des réunions sur «L'appel du Sahel», ont été marqués par le fait que les communautés locales s'engagent dans la prévention de l'extrémisme violent et la lutte contre les conditions propices au terrorisme. Ces travaux sont organisés par l'Assemblée populaire nationale (APN) en coopération avec l'Inter-Union parlementaire. Cette rencontre se tient, pour la première fois en Algérie, dans le cadre de la série de rencontres de «L'appel du Sahel», annoncée lors de la première conférence parlementaire mondiale sur la lutte contre le terrorisme, tenue à Vienne, en décembre 2021. La conférence en question a pour objectif de promouvoir une stratégie efficace et durable de lutte contre le terrorisme. Elle s'articule autour des éléments suivants : l'environnement, les communautés locales, la sécurité, l'éducation et le développement. Ces éléments doivent être analysés dans le cadre d'une approche globale et multiforme pour trouver des solutions concrètes à même de restaurer la paix, soutenir et promouvoir le développement dans les pays du Sahel. Sous le thème «Implication des communautés locales dans la prévention de l'extrémisme violent et la lutte contre les conditions menant au terrorisme», le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a déclaré dans son discours prononcé à l'occasion du lancement des travaux, que «la région du Sahel a déjà connu une détérioration rapide de la situation sécuritaire au cours des dernières années. Cela est dû à l'augmentation des points chauds de tension, à la faiblesse de l'économie, aux effets du changement climatique, de la désertification et de la sécheresse, ainsi qu'aux répercussions du Coronavirus». Boughali a expliqué que «l'Algérie a adopté une politique interactive intégrée pour soutenir les efforts de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans la région du Sahel à travers son soutien continu pour renforcer les capacités nationales des pays de la région et intensifier la coopération régionale opérationnelle». Il a ajouté que «ces facteurs limitent l'accès aux services de base, en particulier l'éducation, la santé et les opportunités d'emploi, ce qui affecte la confiance de la population dans les partis gouvernementaux et conduit des courants terroristes extrémistes à s'implanter dans la région». Le président de l'APN a souligné également que «l'incapacité à relever les défis qui entravent le mouvement de développement contribue à attirer le terrorisme dans les pays de la région, en recrutant



des jeunes parmi les groupes vulnérables et en s'engageant dans des activités criminelles et de sabotage». Le même intervenant a ajouté que «la région du Sahel attend que la communauté internationale lui vienne en aide». Boughali a expliqué que «cet objectif est atteint, après avoir unifié les stratégies et développé une approche globale pour obtenir des résultats tangibles et renforcer les capacités des pays de la région et les accompagner dans les plans de développement local». Dans le même contexte, il a évoqué «l'intensification de la coopération opérationnelle régionale par l'Algérie, à travers le Comité d'état-major opérationnel conjoint et l'Unité de coordination et de communication et sa contribution tangible à la lutte contre les causes profondes de ce grave fléau en soutenant les efforts de développement ». Dans le même ordre d'idées, il a ajouté que «l'Algérie s'emploie à concrétiser des projets structurants à caractère intégrateur, comme le confirme l'orientation stratégique exprimée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en allouant près d'un milliard de dollars pour soutenir le développement dans les pays africains à travers l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement». Soulignant à cet égard que «l'Algérie attache une importance particulière au développement et à l'amélioration des cadres régionaux et internationaux de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, que ce soit à travers l'Union africaine ou le Forum

mondial de lutte contre le terrorisme, au sein duquel l'Algérie est coprésidente du groupe de travail pour renforcer les capacités nationales des pays d'Afrique de l'Ouest». Il a également mentionné l'adhésion de l'Algérie à de nombreux mécanismes visant à «renforcer la coopération institutionnelle entre les pays africains dans ce domaine, à l'instar d'Afripol et du Centre africain de recherche et d'études sur la lutte contre le terrorisme». Il a également noté que «la région du Sahel est au centre des préoccupations de cette série de rencontres», compte tenu «de l'ampleur des défis que connaissent les pays de ce vaste espace, que ce soit en termes d'accroissement des menaces sécuritaires et criminelles ou en termes de enjeux de gouvernance». A cette occasion, le président de l'APN a souligné que «le moment est venu d'unifier les stratégies et

d'adopter une approche globale orientée vers l'obtention de résultats tangibles, notamment dans le domaine du renforcement des capacités des pays de la région et de leur accompagnement dans la mise en œuvre des plans de développement locaux et nationaux, ce qui n'a de sens qu'en associant les collectivités locales et leurs représentants à la définition des priorités et de la meilleure manière d'y faire face». De son côté, Mounder Bouden, vice-président de l'APN, a fait état de «l'approche de la solution africaine pour résoudre les problèmes du continent et le rôle pivot assigné aux composantes des sociétés des pays du Sahel», expliquant que «l'objectif des participants à la rencontre d'Alger est d'identifier les besoins des communautés locales dans la région du Sahel, afin de renforcer leurs capacités à résister à l'extrémisme et à faire face

aux conditions dans lesquelles le terrorisme se propage». Pour sa part, le sénateur et membre du Comité exécutif de l'UIP, Ahmed Kharchi, en sa qualité de représentant du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a souligné dans son allocution que «la lutte contre l'extrémisme violent comprend la réhabilitation, la réintégration et l'éducation, sans parler du rôle des médias, tels que les chaînes de télévision par satellite et les programmes religieux qui diffusent les valeurs de modération», notant que «combattre le terrorisme et l'extrémisme violent, du point de vue de l'expérience algérienne, a toujours été un engagement, manifesté aux niveaux bilatéral, régional et international et au niveau des Nations unies». Ajoutant que «cet engagement se manifeste également à travers l'organisation par l'Algérie de nombreux séminaires internationaux et continentaux sur les différentes dimensions de la lutte contre le terrorisme, fondés sur les valeurs de synergie, d'interdépendance et de solidarité à cause de l'extrémisme violent et du terrorisme». L'Algérie, qui a payé un lourd tribut dans sa lutte contre le terrorisme, est pleinement consciente du fléau injustifié qui menace la sécurité et la stabilité des états et des territoires internationaux et continentaux. Sur ce point, le sénateur et membre du Comité exécutif de l'UIP, Ahmed Kharchi, a appelé à «coordonner et à unir les efforts pour y faire face». Pour sa part, le sénateur et vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), Lyès Achour, a fait une présentation sur «le danger d'expansion terroriste au Sahel et ses répercussions sur les pays méditerranéens», soulignant «la nécessité de consolider les efforts pour y faire face et éradiquer ses causes par le dialogue et la coopération afin de créer un environnement social capable de faire face au défi du phénomène terroriste et de sa propagation...»

R.N.

RENTÉE PROFESSIONNELLE SESSION FÉVRIER 2023

De nouvelles spécialités pour répondre aux besoins du marché

La session de février 2023 de la rentrée professionnelle est une seconde chance pour les jeunes qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas rejoint les centres de la formation et de l'enseignement professionnels. Les établissements de formation ont accueilli 315 000 stagiaires qui ont choisi entre 522 spécialités, de multiples modes, dispositifs et niveaux de formation. « Les objectifs de notre département consistent à assurer les moyens humains, techniques et financiers pour permettre aux stagiaires d'accéder à une qualification et d'intégrer le monde du travail », a indiqué le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, ajoutant :

« Actuellement, 212 000 jeunes poursuivent leur formation dans les spécialités de leur choix auxquels s'ajoutent 351 000 nouveaux accueillis à l'occasion de la nouvelle rentrée de février 2023 ». Le ministre a annoncé que de nouvelles spécialités sont programmées pour être au diapason des mutations de l'économie. « Le développement de nombreuses filières répond au programme du gouvernement dans certains secteurs tels que le BTP, les ressources en eau, le textile et le prêt-à-porter, l'hôtellerie, la restauration et le tourisme, l'agriculture et l'agroalimentaire, l'informatique et le numérique, l'électrique et l'électronique énergétiques », a-t-il expliqué.

R. N.

FACE AUX RISQUES INDUSTRIELS

Quels moyens mettre en œuvre ?

Les risques industriels généraux font l'objet de couvertures d'assurances. Un sinistre touchant un site industriel peut compromettre la production et la commercialisation générant plusieurs centaines de millions de dinars de pertes...



La question pourrait trouver réponse dans l'évaluation des systèmes de gestion des risques industriels. Les risques associés aux installations industrielles font partie des thématiques qui seront discutées à l'occasion de la 4e édition du Salon international des systèmes de sécurité, protection de l'environnement et anti-incendie (25PRO), qui a ouvert ses portes, dimanche dernier, au palais des expositions (Pins maritimes, Alger), avec la participation de plus de 50 exposants. Le salon, inauguré par le directeur général de la compétitivité industrielle au ministère de l'Industrie, Abdelaziz Guend, dure 4 jours (jusqu'au 1er mars), où 51 exposants locaux et étrangers de Tunisie, de France et d'Italie présentent des solutions liées à la prévention des risques industriels et à la protection anti-incendie. En marge de la manifestation, une journée d'étude a été organisée sur la sécurité industrielle, au cours de laquelle M. Guend a affirmé que la sécurité industrielle dans les lieux

d'activité industrielle est prioritaire dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques du secteur de l'Industrie, rappelant la mobilisation de nombreux textes législatifs et de mesures réglementaires et techniques nécessaires pour éviter les accidents et réduire leurs risques en insistant sur "l'amélioration continue du niveau de sécurité des installations économiques et la promotion et la consolidation de la culture de sécurité au travail". Dans ce cadre, le responsable a rappelé la loi 20/04 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable et le décret exécutif n 335-09 déterminant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans internes d'intervention, outre la création de la Délégation National Aux Risques Majeurs, le soutien et l'accompagnement des exploitants des installations industrielles, et l'élaboration d'un système de gestion de la sécurité industrielle conformément à la norme internationale

en vigueur dans ce domaine (ISO 45000). Dans ce contexte, il a souligné l'importance du "strict respect" des mesures législatives et réglementaires relatives à la sécurité industrielle au sein des entreprises visant à assurer un niveau optimal de sécurité des installations économiques concernés afin de protéger au mieux le travail et les infrastructures de production. Lors de cette rencontre, il a mis l'accent sur l'importance de l'échange d'expertises et de la concertation en matière de sécurité au travail, en vue de hisser le niveau de conscience sur les risques encourus par les installations industrielles, notamment celles qui utili-

sent des produits chimiques dangereux, mais aussi veiller sur l'organisation relative aux plans d'intervention et de sécurité internes. Le responsable a également insisté sur l'impératif de faire montre "d'un comportement approprié, responsable et vigilant de la part des travailleurs, afin d'éviter tout éventuel accident". Les entreprises sujettes aux risques, dit-il, sont appelées à adopter, volontairement, un système de management de la santé et de la sécurité au travail (S&ST), incitant les établissements économiques à rejoindre cette opération en vue d'assurer un niveau adéquat de prévention et de protection des installations industrielles". Il a rappelé que le ministère de l'Industrie assumait environ 80% des coûts du S&ST "ISO 45.000". De son côté, le directeur central au ministère de l'Industrie, chargé de la sécurité industrielle et de la protection de l'environnement, Nehiti Yassine a fait savoir qu'"une grande partie des accidents est due à une erreur commise par l'élément humain, en plus de la problématique de la non conformité des équipements, électriques notamment, aux normes de sécurité". De plus, certaines entreprises n'incluent pas dans leur plan de management les règles de sécurité, constituant un autre facteur responsable de ces accidents. Le Salon connaît la participation des différentes instances concernées, à l'instar des Douanes, de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et de la Protection civile, en plus de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF).

Y. S.

PRODUITS DE L'ARTISANAT : DES MESURES POUR FACILITER L'EXPORTATION

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, et celui de l'Economie du savoir, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, viennent d'annoncer une série de nouvelles mesures visant à faciliter l'exportation des produits de l'artisanat local. Après que les deux ministres se sont enquis des préoccupations et doléances des artisans présents quant aux procédures d'exportation de leurs produits, Yacine El Mahdi Oualid a indiqué que les financements de l'Angem seront orientés vers l'industrie traditionnelle et l'artisanat et qu'ils seront revus à la hausse afin de répondre aux besoins des artisans. «Nous allons aug-

menter les investissements de 500 millions à plus d'un milliard de dinars annuellement», a-t-il précisé. De nouveaux mécanismes d'accompagnement seront également mis en place afin de faciliter la promotion de leurs produits à travers les différentes plateformes électroniques, notamment grâce aux start-up activant dans le e-commerce. Le ministre a enfin appelé les artisans à privilégier le transport de leurs produits par voie postale «en ayant recours au transport terrestre plus facile et adapté», a poursuivi Yacine El Mahdi Oualid. Hamadi a, de son côté, relevé que de nombreuses entreprises dans le domaine de l'artisanat ont pu voir le jour grâce à la coopération entre les deux ministères ayant permis aux intéressés de bénéficier de financement de l'Anade et de l'Angem.

R. E.

L'ETAT VEUT DÉVELOPPER D'AVANTAGE LA RÉPARATION NAVALE

Le ministre des transports, Kamal Beldjoud, a mis en exergue l'importance de l'appui, du renforcement et du développement de la réparation navale en Algérie, estimant que désormais, et plus que jamais, les conditions sont réunies pour en faire une "branche d'excellence". Prenant exemple sur l'unité de l'Entreprise de réparation et de construction navale (ERENAV) de Bejaia, qui "cumule les défis", le ministre, a insisté sur l'impératif de développer cette branche, soulignant notamment le "savoir-faire atteint, le gain en confiance en soi, et la détermination" dont font

preuve les ingénieurs de l'unité et son personnel. A ce titre, M. Beldjoud a préconisé de ne plus envoyer, sauf exception, nos bateaux se faire réparer à l'étranger, car "nous avons tous les moyens et toute la technicité requises", a-t-il affirmé. Il a relevé, en exemple, la remise à neuf du général cargo le "Kherata" dans les ateliers de l'ERENAV, et actuellement l'accueil pour une opération similaire du car-ferry, le "Tassili-II", sur son dock flottant. Le ministre s'est réjoui de la qualité du travail effectué, soulignant que les deux interventions ont économisé du temps et de l'argent aux armateurs nationaux, "dans une mesure largement avantageuse" en comparaison avec ce qui se pratique ailleurs.

R. E.

Algérie Poste : 5 bureaux de poste et le centre d'appel 1530 obtiennent le label qualité d'accueil

Cinq bureaux de poste et le centre d'appel 1530 d'Algérie Poste ont obtenu le label de la qualité d'accueil « Fi khidmatikoum », attribué par l'Institut algérien de normalisation (IANOR), indique un communiqué de l'entreprise. La cérémonie de remise des attestations de labellisation « Fi khidmatikoum » (A votre service) pour la qualité d'accueil a été organisée au siège de l'entreprise Algérie Poste en présence du Directeur général de l'entreprise, du président directeur général d'Algérie Télécom, du directeur général de l'Institut algérien de normalisation ainsi que du président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE).

APS

Formation des chômeurs et partenariat économique dans les wilayas du centre

Le centre de Timizart a signé une convention avec l'association "Erifq Bi El Yatim" pour la formation des femmes au foyer, notamment en fabrication du savon artisanal et une autre avec l'entreprise "Achili" pour développer les métiers liés à la transformation du lait...

La formation des bénéficiaires de l'allocation chômage visant à augmenter leur chance d'accéder au marché de l'emploi et la signature de conventions de partenariat avec le secteur économique pour des stages pratiques en entreprise, ont marqué, dimanche, 26 février, la rentrée professionnelle pour la session de février, à travers les wilayas du centre. Dans le cadre de cette démarche, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de Chlef a réservé 3.110 postes pour cette même frange afin de leur permettre d'obtenir un diplôme et une qualification dans des diverses spécialités dont la couture, l'agriculture, les travaux publics, le textile et l'artisanat traditionnel. En septembre dernier, 2.412 chômeurs ont été formés dans les mêmes spécialités, alors que 716 sont en fin de formation. La DFEP de Médéa a réservé 2.170 places pédagogiques aux bénéficiaires de la prime d'allocation chômage pour suivre une formation dans différentes spécialités. Les bénéficiaires de l'allocation chô-



mage concernés par la formation à Tizi-Ouzou, sont au nombre de 5.207. Dans cette wilaya, des conventions ont été signées entre la DFEP et des entreprises économiques et autres organismes dont la chambre de l'agriculture pour la préservation des métiers de l'agriculture et l'entreprise publique Cosider-construction. Le centre de Timizart a signé une convention avec l'association "Erifq Bi El Yatim" pour la formation

des femmes au foyer notamment en fabrication du savon artisanal et une autre avec l'entreprise "Achili" pour développer les métiers liés à la transformation du lait. Dans la wilaya de Ain Defla, la DFEP a marqué la rentrée par la signature de conventions avec l'entreprise industrielle de matériel sanitaire de Miliana et l'entreprise des travaux de bâtiment tous corps d'Etat "Achouri Toufik" de Khemis Miliana. Elles portent sur le

recensement des besoins des deux entreprises en matière de formation par apprentissage, la validation des compétences acquises par l'expérience et l'organisation des stages de fin d'étude pour les stagiaires. Une convention a été, par ailleurs, signée entre la même direction et le comité de wilaya du Croissant rouge algérien, visant à encourager les jeunes au bénévolat et à l'action humanitaire. A Djelfa, 2.510 bénéficiaires de l'allocation chômage ont fait leur rentrée ce dimanche pour suivre de formations dans différentes spécialités alors que 3.280 ont été concernés par la formation lors de la session précédente. A Boumerdes, 6.125 nouveaux inscrits ont fait leur rentrée. Une nouvelle spécialité pour la formation, en six mois, d'employés de stations de dessalement d'eau de mer a été ouverte au centre de formation d'Ouled Moussa avec une offre de 50 postes pédagogiques, afin de répondre aux besoins de la station de dessalement de Corso. De son côté la direction de la formation professionnelle de Tipasa a signé des conventions avec des entreprises économiques activant dans les domaines de la construction et de la réparation navale, l'industrie pharmaceutique, l'ébénisterie, la production laitière et dérivés et mécanique-auto. **APS**

Djanet : des opportunités d'investissement à saisir

Nouvelle priorité des pouvoirs publics, le développement des wilayas du Sud est devenu une question centrale de l'avenir du développement local en Algérie.

Avec l'achèvement de plusieurs opérations de rattrapage socioéconomique dont la réalisation a nécessité un investissement de plus de 01 milliards de dinars, la wilaya de Djanet recèle d'une avalanche de potentialités lui permettant de participer d'une manière effective au développement économique des territoires du Sud. Cette nouvelle wilaya dispose d'un réseau routier aménagé important, il est esti-

mé à plus de 2439 km englobant à la fois des routes nationales, des chemins communaux et des chemins de wilayas, ces infrastructures ont permis à la wilaya de sortir de son enclavement et de connaître une dynamique économique appréciable. Selon certaines sources locales, le recours aux bonnes études dans l'élaboration des projets routiers a permis leur achèvement dans les délais qui leur sont impartis. Au cœur de l'attention institutionnelle, l'investissement local est en passe de grossir dans la région. Classée par les différentes études comme étant une région aux potentia-

lités agroalimentaires et touristiques par excellence, la wilaya de Djanet mise également sur l'agriculture, en application des instructions présidentielles tendant vers l'encouragement des filières stratégiques. Dans cette optique, les autorités locales tablent sur le secteur agricole en vue de répondre aux attentes des citoyens de la région et des wilayas voisines, notamment en matière d'autosuffisance alimentaire. Elles œuvrent en permanence à l'accompagnement des investisseurs et à la facilitation des mesures d'accès au foncier.

R.R.

Chlef : le wali sur le terrain

Dans le cadre de la série de visites de terrain dans les communes de la wilaya, le wali de Chlef a effectué une visite de travail et d'inspection dans les communes d'Oued El Fedha et Ouled Abbès, a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Dans la commune d'Ouled Abbès, il a inspecté l'école primaire Achit Henni Mahdjoub, le projet de réalisation de 20 logements promotionnels aidés, la ferme d'élevage de vaches et de production de lait et l'ancien collège Moumna El Djilali. A Oued El Fedha, le wali a procédé à l'inauguration d'un stade de proximité dans la zone de Bir Esafsaf, effectué une visite d'inspection au stade communal Dellali Lahabib et au quartier Chetitah afin de s'enquérir des préoccupations de ses habitants, l'établissement public de santé de proximité et la mosquée El Bachir El Ibrahim. A cet effet, le wali a donné des instructions pour «dépêcher un comité de wilaya à la commune d'Ouled Abbès, présidé par le secrétaire général de la wilaya et comprenant les directeurs de l'équipement public et de l'éducation, afin de déterminer le lieu de réalisation du nouveau collège sur la base de la carte scolaire et de l'expansion

urbaine, le non-lancement des projets n'ayant pas permis de construire, avec l'implication de tous les services publics adjacents au foncier dans la préparation des futures études des projets de développement afin d'éviter les retards et les erreurs dans leur réalisation et d'accélérer le rythme des travaux vu le retard enregistré, tout en respectant les normes pour les 20 logements promotionnels aidés dans la commune». Il a été instruit également de «constater la possibilité d'exploiter les zones adjacentes au stade de proximité à Bir Esafsaf pour créer un espace de divertissement et de sport».

Il a aussi appelé à «dépêcher un comité d'inspection de la Direction de la santé à la salle de soins afin d'améliorer la qualité des services de santé fournis aux habitants et une commission d'inspection regroupant les services de l'énergie et de Sonelgaz pour prendre en charge les préoccupations des habitants. Le wali a donné également des instructions quant à l'achèvement de la route menant au stade de proximité à Bir Esafsaf». Il a insisté sur «la programmation d'une visite spéciale pour inspecter la zone de

Regagid et ses attractions touristiques, le reboisement de la rue principale de la ville avec la réhabilitation des trottoirs et le projet de la double route d'Oued El Fedha aux frontières d'Ain Defla». Le wali a ordonné également, «la programmation d'une visite d'inspection aux services de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements dans le secteur des voies ferrées de l'ANESRIF en vue de déterminer les lieux de réalisation sur la ligne ferroviaire à Oued El Fedha».

Le wali a tenu une réunion au siège de la daïra d'Oued El Fedha en présence des responsables de la sécurité et des services compétents et de représentants de la société civile pour déterminer le foncier concernant l'achèvement de la gare de transport de voyageurs et dépêcher des agents de la Direction de la construction à la mosquée El Bachir El Ibrahim pour une inspection afin de soumettre le dossier au ministère. Il a demandé aussi «d'établir une fiche technique concernant la bibliothèque de la commune en vue de son ouverture, de prendre en charge plusieurs projets dans les domaines de l'énergie, des ressources en

eau, de l'éducation, de la santé et des travaux publics et d'accompagner les investisseurs».

Des directives ont été données aux P/APC pour «dégager le foncier relatif à l'expansion urbaine et à la réalisation des programmes de logements et d'équipements publics, de faire une étude concernant l'agrandissement de la polyclinique d'Oued El Fedha afin d'élargir la liste des services de santé fournis, de faire des propositions pour une utilisation optimale du rendement souhaité de la plaine de Yasiria, de soutenir les communes de la circonscription avec de nouveaux programmes de logements, de préserver les monuments historiques, de dégager les locaux professionnels pour les entreprises d'investissement et les start-up, de stimuler et d'encourager les initiatives de la société civile dans le domaine de la préservation de l'environnement et de l'amélioration urbaine et d'organiser un concours de la commune la plus propre». A la fin de sa visite, le wali a rencontré des représentants de la société civile des deux communes afin de s'enquérir de leurs préoccupations.

R.R.

LE SAHEL SE RÉORGANISE, ET ENT

La France est de plus en plus décriée en Afrique, du fait de son impact négatif sur la sécurité et la stabilité de la région du Sahel et, conséquemment, elle est perçue comme une ennemie. Malgré le fait qu'elle soit une puissance coloniale, néanmoins, son champ d'influence a subi une offensive sans précédent visant à réduire de manière considérable son pouvoir d'action et son champ d'influence, dans son chantre lié à la « Françafrique et d'intérêts occultes », et ce, face à la prise de conscience des élites civiles et militaires des enjeux auxquels fait face la population de cette zone du continent africain.



Par Tarek Benaldjia, analyste

Toutefois, plusieurs indices plaident pour cette tendance qui semble indiquer que l'effet trouve son origine dans le jeu malsain et potentiellement dangereux que Paris délivre à des groupes terroristes implantés dans cette sous région du monde. Le Rwanda et la République Centrafricaine RCA, après s'être débarrassés du joug français une fois le pot aux roses à été découvert, voilà donc, entre autres, deux pays étaient traditionnellement inféodés à Paris à l'instar du Mali et du Burkina Faso, suivent désormais le même chemin et nous savons combien il est difficile. L'entrée en force de nouvelles puissances économiques émergentes (Chine, Russie, Inde, Brésil, etc.) sur la scène internationale a véritablement créé un choc géoéconomique et géopolitique mondiale. Là encore, on décèle la base géoéconomique d'une plus grande coopération transrégionale et transfrontalière possible avec le Sahel qui devrait réaffirmer son attachement à la perspective de ces pays émergents, qu'il juge

essentielle pour la stabilité, la réconciliation et l'avenir de la région. Depuis les votes à l'Assemblée générale des Nations unies sur les sanctions à l'encontre de Moscou, les États africains qui se sont abstenus sont aussi l'objet d'une entreprise de séduction. La guerre en Ukraine a ainsi accéléré et renforcé le mouvement de tectonique des plaques déjà en cours depuis quelques années sur le Continent. Grandes et moyennes puissances poussent leurs pions et tentent de dépecer les restes de ce qui fût nommé le « pré-carré français ». L'arrivée du Togo et du Gabon dans le Commonwealth est un épisode supplémentaire de ces luttes d'influences, qui se jouent aussi entre alliés. Ainsi donc le Togo et le Gabon, deux désormais anciens bastions de la zone d'influence française ont adhéré au Commonwealth. Mais qu'est-ce qui a poussé ces deux États à faire allégeance à la couronne britannique, le Roi Charles étant toujours le chef de cette organisation ? Qui ou quoi les a encouragés à rejoindre une alliance « néocoloniale », issue de l'empire britannique, à l'heure où le panafricanisme fait rage ? Il s'écrit ici ou là que les raisons en seraient économiques. Il n'en est rien. Ce sont surtout et avant tout des décisions politiques qui entéri-

ment le divorce avec Paris, même si les deux pays restent membres de la francophonie. D'ailleurs les deux présidents ne s'en cachent pas. Ali Bongo a déclaré au début de l'année 2022, que son adhésion représentait un « tournant géopolitique majeur par la nécessité d'appartenir à un autre espace multiculturel dans un monde globalisé ». Cette évolution en Afrique, découle d'une composante essentielle de la conscience des peuples africains qui est son engagement réel envers leurs patries qui luttent pour se débarrasser du colonialisme et de l'occupation étrangère. Aujourd'hui, les autochtones de la région lisent dans leurs livres d'histoire.

MACRON DOIT RECONNAÎTRE QUE SA STRATÉGIE A ÉCHOUÉ AU SAHEL

Puisque cela a été connu et reconnu de tout le monde dans le jeu malsain de la France, de son armée et de ses politiques au Sahel. Cette sphère se trouve exposé, sous la menace continue d'une nouvelle colonisation. Ni la France, ni les États-Unis, ne peuvent supporter toute idée de nationalisme, de patriotisme, voire de souverainisme venant des dirigeants de ces pays les plus dotés de ressources

naturelles prouvées dans la région. Ceci impose le devoir de prendre les décisions nécessaires par une nouvelle élite extrêmement vigilante, engagée lorsqu'il s'agit de préserver son indépendance nationale comme celle de ses pays frères, voisins et amis, à l'instar de l'Algérie. Abdel Kader Maïga président de la Coalition contre la partition du Mali, très rigoureux envers la France et la Minusma, a indiqué que « la France ne mérite pas un tel président ». Pour lui, les coups d'État évoqués par Macron comme trophées de guerre contre les autorités transitoires étaient prévisibles, car, dit-il, la présence française au Mali « n'est que de la manipulation, du complot, du mercantilisme et du désespoir ». Plus grave encore selon Maïga, c'est « l'ancien Président français, Nicolas Sarkozy, (2007-2012) qui avait promis à des rebelles dans le nord malien de leur accorder un État indépendant ». Abdelkader Maïga a accusé la France d'avoir violé l'Accord conclu entre les deux pays, en 2013, qui prévoit d'offrir à l'armée malienne un soutien aérien et en matière de renseignement, alors que la France fournit des armes de guerre et des renseignements à des groupes terroristes. Des preuves qui démontreront au monde comment un État membre du Conseil de sécurité se

comporte », a déclaré Maïga Premier ministre. Face à la prise de conscience de la France qui les déstabilise, le terrorisme ou djihadisme, les nouveaux dirigeants du Mali, du Burkina Faso et Centrafrique ont opéré le sursaut de lucidité au plus haut niveau de la gouvernance des États d'Afrique de l'Ouest, en conformité avec les besoins nécessaires, et ce, afin de répondre aux aspirations des peuples. Ceux la même ont répondu à la mise en œuvre de la mise en œuvre entérinant le divorce répond à des besoins pour les pays du Sahel de leur présence de dirigeants principalement de la Turquie souhaitent jouer un rôle actif stratégique, à la mesure de leurs intérêts et en termes de sécurité africaine et mondiale, en parlant par le biais de la politique de sécurité commune. semblant ses forces, ment ce format ne comme un bloc anti-occidental de l'Afrique au sein de s'étoffer puisque Pr rejointe par l'Algérie, l'Égypte et peut-être d'autres pas si lointain. L'honorable, Houaoua Don Melon, l'organisation pour l'Afrique de l'Ouest et la Centrafrique, nous, la Russie, seront-ils bien observateurs au sein de l'ONU, Hormis l'arrivée en France, membres, ceux précédents et l'Indonésie, ce donné lieu à de grandes réaffirmations de la place d'un monde multipolaire le droit international, l'ONU, les partenariats le respect de la souveraineté. Avec les nouveaux BRICS rassembleront la population et du monde, banque, « New Deal » conçue comme une alternative à la Banque Mondiale, quelques sueurs froides

UN PROGRAMME PROCHAIN POUR L'AFRIQUE PRÉVUE

Pour le président russe, la France et le pillage de l'Occident a pu constituer un acte de vie actuel, a estimé l'Occident a réussi à de vie actuel en pillage, a en effet, affirmé, ne dont les promesses Sputnik France. « Les péens ne le cachent, tement que le bien dans une grande partie les souffrances des peuples Vladimir Poutine qui initiative et ordonné un programme pour le prosie-Afrique prévu en c'est « une partie importante et il est impossible de cela ». « De même, jamais fermé les yeux jamais quant aux nations dans le monde en pays », a encore souligné russe. Le président s'adresse au peuple de la sincérité flatter

TÉRINE SON DIVORCE AVEC PARIS

é le colonel Abdou-
ministre par intérim.
science que c'est la
bilise par rébellions,
isme interposés. Les
du (Mali- Burkina
e etc.) après avoir
de conscience et de
sommets de la gou-
leurs pays respect-
avec le patriotisme
in de répondre aux
les de la région.
t juré devant leur
œuvre d'un plan
avec Paris, et qui
s bien précis tant
que pour renfor-
ans les pays émer-
t, la Chine, la Russie
tant voir leur pays
ur la scène interna-
de leur taille et de
responsabilités en
aux niveaux régional
nt d'une seule voix,
ique étrangère et de
Chaque camp ras-
même si officielle-
se présente pas
occidental. Les rangs
des BRICS devraient
retoria devrait être
, le Kenya et le Nigé-
tres dans un avenir
me politique ivoi-
lo, a été désigné par
la représenter en
centrale. Le Mali et
nouveaux alliés de la
entôt admis comme
n de l'organisation ?
fanfare de nouveaux
ités plus l'Argentine
sommet n'a pas
des annonces, mais à
principes : la mise en
multipolaire basé sur
ial et la charte de
ts gagnant-gagnant,
veraineté de chaque
veaux entrants, les
nt la moitié de la
PIB mondial. Leur
velopment Bank »,
alternative au FMI et
iale devrait donner
des au dollar.

Après le sentiment antifrançais grandissant, le président français Emmanuel Macron a présenté, lundi 27 février, sa stratégie pour l'Afrique pour les quatre ans à venir afin d'« approfondir le partenariat entre la France, l'Europe et le continent ». Dans un discours à l'Élysée, deux jours avant le début d'une tournée en Afrique centrale, il précise sa « vision du partenariat avec les pays africains » et « le cap qu'il se donne » pour son second quinquennat, a indiqué un conseiller du président, peut-on lire dans les colonnes du Monde de ce vendredi. Emmanuel Macron va se rendre dans quatre pays d'Afrique centrale la semaine prochaine: Gabon, Angola, Congo et République démocratique du Congo. « Il exposera les objectifs de ce déplacement et, plus largement, ses priorités et sa méthode pour approfondir le partenariat entre la France, l'Europe et le continent africain », a précisé l'Élysée dans un communiqué. Ce discours, programmé à 17 heures (16 heures GMT), sera suivi d'une conférence de presse avec des journalistes français et africains à distance. Il fera suite au discours prononcé à Ouagadougou, le 28 novembre 2017, dans lequel Macron avait marqué sa volonté de tourner la page avec la politique africaine postcoloniale de la France, empreinte de collusions politiques et de liens sulfureux, et tendu la main à une jeunesse africaine de plus en plus méfiante vis-à-vis de la France.

« FRANCE DÉGAGE ! », DISENT DES MILLIONS D'AFRICAINS
Mais le sentiment antifrançais a depuis gagné du terrain dans l'ancien « pré carré » africain de Paris, l'armée française a dû quitter le Mali et le Burkina Faso où elle était engagée dans des opérations antiterroristes et l'influence française sur le continent est

que ces valeurs humaines et morales jouent déjà un rôle dans la politique régionale. C'est aussi l'héritage des millions d'années dont il s'agit et il n'y a personne d'autre à assumer ces responsabilités à votre place que Vous (Africains). Par contre si, rien n'est entrepris, le laxisme continuera à se répandre inexorablement dans la société, provoquant au final une explosion et l'intervention des agresseurs géopolitiques dans une mission périlleuse de protection de leurs valeurs criminelles et de sauvegarde de leurs intérêts sur vos territoires. Histoire de s'approprier les ressources locales ou au mieux « les occidentaux vont venir s'installer définitivement pour exploiter vos richesses... » et de ce fait, éviter qu'elles ne tombent aux mains de leurs concurrents (Russie-Chine et la Turquie). Les faits semblaient nous donner raison à plusieurs reprises.

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT
RUSSE ADRESSÉ AU SOMMET
ARABE D'ALGER EST ON NE
PEUT PLUS CLAIR.
« Dans le monde multipolaire qui est en train de se former, il est nécessaire pour

les Etats de coopérer sur un pied d'égalité », a indiqué Vladimir Poutine en s'adressant au Sommet arabe qui s'ouvre ce matin à Alger. Les problèmes aigus doivent être réglés dans le strict respect de la souveraineté des pays, selon lui. La Russie estime que « les problèmes militaires et politiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord doivent être réglés sur une base juridique généralement adoptée, avec un respect strict de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États ».

puissance mondiale unilatérale qui refuse de partager avec les pays émergents son expérience et ses compétences lui ont été enlevées intelligemment par des gens super-doués qui croyaient dur comme fer que l'occident et l'impérialisme américain sont finis. Le monopole conjoint « sans égal », « illimité » des États-Unis et de l'Europe est en train de s'effondrer. La tradition coloniale, qui remonte à des siècles et a consumé la terre, est en train de voler en éclats. Le monde centré sur l'Atlantique s'effondre, tandis qu'un monde multacentrique prend forme. L'Occident n'a plus d'alliés que ses « fidèles pays coloniaux et vassaux ». En fait, au fur et à mesure que le monde se rétablit, l'Afrique change de position et s'installe au devant et elle le fait avec un grand saut de puissance. C'est pourquoi la Sphère du Sahel continue là où elle s'était arrêtée reprenant de ce fait son destin en main, à lui tout seul ou presque avait pu, transformé le climat causé par les changements de pouvoir mondiaux en opportunités extraordinaires. N'est-ce pas là une fois encore un message fort envoyé par le Sahel à ses ennemis et aux forces déstabilisatrices dans la région ?

Après la révo-
cation totale de la France du Sahel
Macron cherche sa stratégie pour l'Afrique

APRÈS LA RÉVOICATION TOTALE DE LA FRANCE DU SAHEL Macron cherche sa stratégie pour l'Afrique

Après le sentiment antifrançais grandissant, le président français Emmanuel Macron a présenté, lundi 27 février, sa stratégie pour l'Afrique pour les quatre ans à venir afin d'« approfondir le partenariat entre la France, l'Europe et le continent ». Dans un discours à l'Élysée, deux jours avant le début d'une tournée en Afrique centrale, il précise sa « vision du partenariat avec les pays africains » et « le cap qu'il se donne » pour son second quinquennat, a indiqué un conseiller du président, peut-on lire dans les colonnes du Monde de ce vendredi. Emmanuel Macron va se rendre dans quatre pays d'Afrique centrale la semaine prochaine: Gabon, Angola, Congo et République démocratique du Congo. « Il exposera les objectifs de ce déplacement et, plus largement, ses priorités et sa méthode pour approfondir le partenariat entre la France, l'Europe et le continent africain », a précisé l'Élysée dans un communiqué. Ce discours, programmé à 17 heures (16 heures GMT), sera suivi d'une conférence de presse avec des journalistes français et africains à distance. Il fera suite au discours prononcé à Ouagadougou, le 28 novembre 2017, dans lequel Macron avait marqué sa volonté de tourner la page avec la politique africaine postcoloniale de la France, empreinte de collusions politiques et de liens sulfureux, et tendu la main à une jeunesse africaine de plus en plus méfiante vis-à-vis de la France.

de plus en plus disputée par la Russie et la Chine. La France n'est plus la bienvenue. Le Burkina Faso a demandé cette semaine le départ des troupes françaises de son sol dans un délai d'un mois, dans un contexte de tensions croissantes entre les deux pays depuis plusieurs mois et alors que Moscou tente d'avancer ses pions. « Le gouvernement burkinabè a dénoncé mercredi dernier l'accord qui régit depuis 2018 la présence des forces armées françaises sur son territoire », a indiqué l'Agence d'information burkinabè (AIB). « Cette dénonciation faite le 18 janvier 2023 donne selon les termes de l'accord du 17 décembre 2018 un mois aux Forces armées françaises pour quitter le territoire burkinabè », poursuit l'agence nationale. « Ce n'est pas la rupture des relations avec la France. La notification concerne uniquement les accords de coopération militaire », a-t-elle précisé. Mardi, le président de transition, le



capitaine Ibrahim Traoré, arrivé au pouvoir dans un putsch fin septembre, le deuxième en huit mois, avait affirmé devant des étudiants que le « combat pour la souveraineté » était « engagé ».

MANIFESTATIONS ANTI-FRANCE À OUAGADOUGOU
D'après des sources proches du dossier consultées par l'AFP, l'option privilégiée par la France serait de redéployer ces forces spéciales dans le sud du Niger voisin, où sont déjà déployés près de 2 000 militaires français. La France, ex-puissance coloniale, est contestée au Burkina Faso depuis plusieurs mois. Plusieurs manifestations, la dernière vendredi, ont récemment eu lieu à Ouagadougou pour exiger le retrait de la France de ce pays sahélien, qui héberge un contingent de près de 400 forces spéciales françaises. La semaine dernière, Paris avait dépêché la secrétaire d'Etat Chryssoula Zacharopoulou pour y ren-

LE BURKINA PLUS PROCHE DE LA RUSSIE ?
Parmi les nouveaux partenaires envisagés par Ouagadougou, la question d'un éventuel rapprochement avec la Russie est régulièrement évoquée. « La Russie est un choix de raison dans cette dynamique », et « nous pensons que notre partenariat doit se renforcer », a souligné la semaine dernière le Premier ministre burkinabè Apollinaire Kyélem de Tembela, à l'issue d'une entrevue avec l'ambassadeur de Russie Alexey Saltykov. Début décembre, il avait fait une visite discrète à Moscou. L'été dernier, la junte au pouvoir au Mali voisin avait intimé aux forces françaises de quitter le pays après neuf ans de présence. De multiples sources rapportent que la junte malienne a commencé à faire venir dès fin 2021 le groupe paramilitaire russe Wagner, dont les agissements sont décriés dans différents pays, ce que la junte dément.

ELLE A EXPRIMÉ SON MÉCONTENTEMENT

L'UA condamne fermement les déclarations « raciales choquantes » du président tunisien

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA) a réagi à la position de Kais Saïed à l'encontre des « compatriotes africains ».

La Commission de l'Union africaine (UA) a « fermement » condamné, par l'entremise de son président, Moussa Faki Mahamat, les « déclarations raciales choquantes » du président tunisien, Kais Saïed, à l'encontre des « compatriotes africains ».

C'est ce qui ressort d'un communiqué mis en ligne, vendredi, par la Commission sur son site. Ces déclarations ont été qualifiées par Moussa Faki Mahamat comme allant « à l'encontre de la lettre et de l'esprit de notre Organisation (UA) et de nos principes fondateurs ».

Selon le communiqué, le Représentant permanent de la Tunisie accrédité auprès de l'Union africaine a été reçu par la vice-présidente de la Commission, Monique Nsanzabaganwa, qui lui a exprimé les « vives préoccupations de l'Union africaine quant à la forme et le fond de la déclaration ciblant des compatriotes africains, nonobstant leur statut légal dans le pays ». Le président de la Commission a tenu à rappeler aux États membres de l'Union africaine,



qu'ils « doivent honorer les obligations qui leur incombent en vertu du Droit International et des instruments pertinents de l'Union africaine, à savoir

traiter tous les migrants avec dignité, d'où qu'ils viennent, s'abstenir de tout discours haineux à caractère raciste, susceptible de nuire aux per-

sonnes, et accorder la priorité à leur sécurité et à leurs droits fondamentaux ».

En conclusion, la Commission a relevé « l'engagement » de l'UA

à « soutenir les autorités tunisiennes en vue de la résolution des problèmes de migration afin de rendre la migration sûre, digne et régulière ».

De son côté, le nouveau ministre tunisien des Affaires étrangères, Nabil Ammar, (en poste depuis seulement le 7 février courant), a fait part de son « étonnement de voir ce qui a été publié » à ce sujet, s'interrogeant concernant les discours racistes et haineux : « Pourquoi ce discours-là, quand il est tenu par d'autres pays que la Tunisie, personne ne le conteste, personne ne le critique ? ».

Dans une déclaration faite, samedi, à Radio France internationale, le ministre a relevé que « les propos du président Kais Saïed n'ont rien d'injustifié et d'anormal, n'ont rien d'un discours haineux ».

Nabil Ammar a estimé qu'il y a « une manipulation multiple » dans cette affaire.

« Il y a beaucoup de gens qui font leur beurre avec ça, y compris la presse. Alors ça peut être des individus, des groupes de pression, des groupes mafieux, mais tout ce beau monde est dérangé par le fait qu'il faut mettre fin à leur commerce macabre », a-t-il lancé, ajoutant que « les victimes finales, ce sont les migrants ».

Lors de la tenue d'un Conseil national de la sécurité, mardi, Kais Saïed a évoqué des « masses incontrôlées et des hordes de migrants clandestins » en provenance du Sud avec comme objectif de « transformer la composition ethnique de la Tunisie ».

Cette attitude a provoqué un tollé en Tunisie dans les rangs de la société civile et de larges franges de la population ainsi que des réactions de certaines chancelleries africaines établies en Tunisie et de l'Union africaine.

I. M./agences

TUNISIE:

Mandat de dépôt à l'encontre de cinq figures de l'opposition

Le juge d'instruction près le pôle judiciaire antiterroriste, a émis des mandats de dépôt à l'encontre de cinq figures de l'opposition en Tunisie, à la suite de la vague d'arrestations qui a débuté le 11 février courant.

C'est ce qui ressort des publications partagées par l'avocate de la défense, Inès Harath, sur son compte sur le réseau social Facebook. Les mandats de dépôt ont été émis à l'encontre des deux dirigeants du

Front de salut national, Jawhar Ben Mbarek et Chaima Issa, du secrétaire général du « Parti Républicain » Issam Chebbi, du militant politique et avocat Ridha Belhaj, et de l'avocat et ancien secrétaire général du « Courant démocrate », Ghazi Chaouachi. Selon l'avocate des prévenus, « Le juge d'instruction près le pôle judiciaire antiterroriste a émis des mandats de dépôt à l'encontre de Issa, Ben Mbarek, Chebbi, Belhaj et Chaouachi ». Pour l'heure, les autorités tunisiennes n'ont émis aucune déclaration officielle à ce sujet. Plus tôt samedi, l'avocat Samir Dilou a déclaré que le comité de défense a décidé de boycotter les plaidoiries « en raison de l'absence des conditions nécessaires pour un procès équitable ».

Les autorités tunisiennes procèdent depuis le 11 février 2023, à une vague d'arrestations de personnalités de renom, dont des dirigeants de partis, des journalistes, deux magistrats, un homme d'affaires influent,

des avocats et des militants politiques.

Le 14 février courant, le président de la République, Kais Saïed, a accusé certains des prévenus d'être impliqués dans un complot contre la sûreté de l'Etat, les tenant, en outre, pour responsables de la pénurie des produits de base et de la flambée des prix.

À maintes reprises Saïed a insisté sur l'indépendance du pouvoir judiciaire, mais l'opposition l'accuse d'instrumentaliser la justice pour traquer ceux qui rejettent les mesures d'exception qu'il avait déclarées dès le 25 juillet 2021.

Saïed, qui avait entamé un mandat présidentiel de cinq ans en 2019, a dit que ses décisions relatives aux mesures d'exception, ont été prises dans le cadre de la Constitution pour protéger l'Etat « d'un péril imminent », mettant l'accent sur la préservation des droits et des libertés.

I. M.

SAHEL

Le Mali et le Burkina Faso s'engagent pour un modèle d'intégration réussi

Le Mali et le Burkina se sont engagés, dimanche, à faire de l'axe Bamako-Ouagadougou un modèle réussi d'intégration sous-régionale et de coopération Sud-Sud. C'est ce qui ressort d'un communiqué conjoint rendu public à l'issue de la visite du Premier ministre malien, Choguel Kokalla Maïga, à la tête d'une forte délégation ministérielle, au Burkina Faso, du 23 au 26 février 2023.

Les deux délégations se sont réjouies de la tenue du Conseil conjoint de gouvernement avant de souhaiter que ce cadre de concertation bilatérale soit institutionnalisé avec une périodicité de 6 mois pour sa tenue et de façon alternée.

Les deux parties ont, en outre, « réaffirmé leur engagement à faire de l'axe Bamako-Ouagadougou un modèle réussi d'intégration sous-régionale et de coopération Sud-Sud ». « Le Conseil conjoint de gouvernements a procédé à l'examen de questions spécifiques telles les processus de transition des deux pays, les questions sécuritaires et de lutte contre le terrorisme, les questions humanitaires, la coopération régionale et les sanctions communautaires à l'encontre des deux pays, le renforcement de l'axe Bamako-Ouagadougou et le projet



de fédération », poursuit le communiqué conjoint consulté par Anadolu. Concernant la lutte contre le terrorisme, le Burkina Faso et le Mali « ont relevé la nécessité de conjuguer leurs efforts avec ceux des autres pays de la sous-région pour faire face à ce fléau et, appellent à une synergie d'actions au niveau régional pour l'endi-

guer ». Sur le projet de fédération entre le Burkina Faso et le Mali, le document souligne que « les deux parties ont convenu de renforcer les réflexions sur la question ».

« Abordant la question de la coopération au sein des instances sous-régionales, régionales et internationales, les chefs de délégation ont salué la convergence des vues des chefs d'Etat sur les questions d'intérêt commun et déploré le maintien et le durcissement des sanctions de la CEDEAO à l'encontre des trois pays en transition, à savoir le Burkina Faso, la République du Mali et celle de la Guinée, en dépit de leur plaidoyer pour la levée des dites sanctions », lit-on dans le communiqué conjoint. Ils ont également relevé que ces « sanctions imposées de façon mécanique, dont l'impact touche les populations des Etats concernés, ne tiennent pas en compte souvent des causes profondes et complexes des changements politiques et appellent la communauté internationale à un changement de paradigme dans son appréciation ». Enfin, le Premier ministre du Mali, Choguel Kokalla Maïga, a invité « son homologue à effectuer une visite d'amitié et de travail en République du Mali », indique le communiqué.

REAL MADRID - MERCATO

Cavani fait trembler Benzema

Cavani apporterait de l'expérience et de la qualité à la ligne d'attaque du Real Madrid, et un transfert aussi prestigieux à un stade aussi avancé de sa carrière serait spécial pour lui...

Le Real Madrid envisage de faire venir l'attaquant de Valence Edinson Cavani si le club est relégué de la Liga cette saison, selon Fichajes. Cavani a rejoint Valence au début de la saison sur un transfert gratuit après que son contrat avec Manchester United a expiré à la fin de la dernière campagne. L'attaquant a fait du bon travail avec Los Che jusqu'à présent mais son avenir est incertain alors que le FC Valence est menacé de rétrogradation en Segunda division. Et cela pourrait jouer en faveur du Real Madrid, qui pourrait signer l'Uruguayen comme une option provisoire pour renforcer ses rangs d'attaquants. Benzema a souffert de quelques blessures cette saison et cela a souvent coûté à l'équipe de Carlo Ancelotti dans la course au titre de la Liga cette saison. Le club a été lié à une variété d'attaquants



au cours des derniers mois, mais a refusé de signer un second choix, utilisant souvent des joueurs comme Mariano Diaz et Eden Hazard dans cette position pour compenser. L'international uruguayen pourrait mettre sa grande expérience et son métier au service de la Casa Blanca d'autant plus qu'il s'est bien comporté partout où il est passé, et étant donné son âge, un rôle de premier choix

guayen pourrait mettre sa grande expérience et son métier au service de la Casa Blanca d'autant plus qu'il s'est bien comporté partout où il est passé, et étant donné son âge, un rôle de premier choix

n'est pas quelque chose qu'il peut faire de manière constante. Il s'est bien comporté dans un rôle secondaire à Manchester United, marquant 17 buts lors de sa première campagne, alors que son équipe atteignait la finale de l'Europa League. Sa deuxième saison a été plus difficile et marquée par des blessures. Il a donc eu la possibilité de quitter le club et a choisi de rester en Europe avec Valence avant la Coupe du monde. Avant cela, il était l'un des meilleurs buteurs d'Europe au cours de la décennie précédente avec le Paris Saint-Germain et Naples, remportant plusieurs trophées au cours de sa carrière. Cavani apporterait de l'expérience et de la qualité à la ligne d'attaque du Real Madrid et un transfert aussi prestigieux à un stade aussi avancé de sa carrière serait spécial pour lui.

R.S.

LIGUE 2

L'O Médéa débouté dans l'affaire des réserves contre l'ES Mostaganem

L'Olympique de Médéa a été débouté dans l'affaire des réserves formulées à l'encontre de l'Espérance de Mostaganem, contre laquelle il s'était incliné (3-1) le 17 février courant pour le compte de la 18e journée de Ligue 2, Groupe Centre-ouest, a annoncé la Commission de discipline

de la Ligue Nationale de Football Amateur (CD/LNFA). « L'Olympique de Médéa avait formulé des réserves sur la feuille de match à l'encontre d'un joueur de l'ES Mostaganem, mais il ne les a pas confirmées dans les délais réglementaires, alors qu'il était tenu de le faire. Etant donné que cela

n'a pas été le cas, l'affaire est classée sans suite », a indiqué la Commission de discipline dans un communiqué, diffusé sur le site officiel de la LNFA. L'Olympique de Médéa, actuel 11e au classement général de son groupe avec 20 points s'est vu infliger également une amende de 50.000 DA, pour

avoir formulé des réserves infondées. De son côté, l'ES Mostaganem est deuxième avec 40 points, ex-aequo avec l'ES Ben Aknoun, qui se trouve lui aussi à une longueur de l'actuel leader, la JSM Tiaret (41 pts), qui est allé accrocher à El Bahia les «Asémistes» d'Oran.

R.S.

AGENT DE JOUEURS FIFA

Vers la réorganisation de la fonction

Dans le but de réorganiser la fonction d'agent de joueurs dans le football national, la fédération algérienne (FAF) a adopté lors de la dernière réunion statutaire mensuelle du Bureau fédéral, tenue jeudi dernier au Centre technique national de Sidi Moussa, le nouveau règlement conformément à la réglementation de l'instance suprême du football international (FIFA). En effet, la FAF a été destinataire, à l'instar de toutes

les associations-membres, du nouveau règlement sur les agents de la FIFA à travers la Circulaire n°1827 du 6 janvier 2023. Ledit règlement a été approuvé par le Conseil de l'instance mondiale de football lors de sa séance du 16 décembre 2022. Selon les explications de Azzedine Arab, président de la Commission du statut du joueur, relatives à la nouvelle réglementation régissant le métier d'agent de joueurs,

le premier objectif stratégique identifié dans la Vision 2020-2023 de la FIFA est de rendre le football véritablement mondial est de « moderniser le cadre réglementaire du football ». Pour cela, les conditions d'exercice de la fonction d'agent dans le contexte du système des transferts sont extrêmement importantes voire primordiales.

R.S.

ELIMINATOIRES DE LA CAN 2023

Un quatuor soudanais officiera Algérie-Niger

La rencontre Algérie-Niger, comptant pour la troisième journée du groupe F des qualifications à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2023), est programmée pour jeudi 23 mars 2023 à 22h au stade Nelson-Mandela de Baraki, à Alger, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). La commission d'arbi-

trage de la Confédération africaine de football (CAF) a désigné un quatuor soudanais pour officier la rencontre. Mahmood Ali Mahmood Ismail, l'arbitre directeur, sera aidé dans sa mission par Mohammed Abdallah Ibrahim (1er assistant), Omer Hamid Mohamed Ahmed (2e assistant), alors que le quatrième arbitre sera

Elsiddig Mohamed El Treefe. Le commissaire du match est le Tunisien Boussairi Boudjel. Le match retour Niger-Algérie aura lieu le lundi 27 mars 2023 à 16h au Bénin, plus précisément dans l'enceinte de l'Amitié à Cotonou, selon les dernières nouvelles. L'arbitrage de cette deuxième confrontation sera confié au Malien

Boubou Traoré, a indiqué l'instance continentale. A l'issue des deux premières journées des éliminatoires de la CAN 2023, l'Algérie est en tête du groupe F avec 6 points devant le Niger (2 pts). La Tanzanie et l'Ouganda ferment la marche avec un seul point.

R.S.

ARABIE SAOUDITE

CR7 MET UN TRIPLÉ À ZEGHBA ET BEDRANE !

Après avoir inscrit un quadruplé contre Al Wehda, Cristiano Ronaldo a enchaîné une nouvelle performance de haute facture. En effet, le légendaire buteur du Real Madrid a claqué un triplé en une mi-temps face à Damac, club où évoluent quatre joueurs algériens Moustapha Zeghba, Abdelkader Bedrane, Farouk Chafaï et Hillal Soudani. La défense composée majoritairement d'Algériens à savoir les deux internationaux en l'occurrence le gardien de but, Zeghba, et le défenseur central, Bedrane, ainsi que l'autre axial, Chafaï, n'a pas résisté aux assauts d'Al Nasr menés par Cristiano Ronaldo des grands jours. Subissant la loi du quintuple ballon d'or, l'arrière-garde de Damac a craqué une première fois après le round d'observation. En effet, l'attaquant portugais obtient d'abord un penalty qu'il transforme en force (18'), avant de doubler la mise d'une frappe puissante du pied gauche à ras de terre sur laquelle le portier des Verts d'Algérie n'a fait que contempler les dégâts tout comme ses compatriotes qui n'ont vu que du feu (23'). Sur une contre-attaque bien menée, juste avant la pause, Ronaldo trompe une troisième fois l'infortuné Zeghba qui n'y pouvait encore rien, après avoir pris de vitesse Bedrane et Chafaï (44'). En dépit de ce sévère revers, il faut noter que les joueurs Algériens ont réussi tant bien que mal quelques prouesses techniques mais sans pour autant influencer positivement sur le résultat final de la rencontre. Ceci dit, suite à cette nouvelle victoire, Al Nasr prend provisoirement la première place du championnat saoudien avec un total de 43 points, soit à deux longueurs de son poursuivant Al Ittihad qui compte un match de moins.

R.S.

LE REAL MADRID ACCROCHÉ PAR L'ATLÉTICO MADRID

Le Real Madrid a été accroché 1-1 par l'Atlético Madrid lors du derby de la capitale espagnole comptant pour la 23e journée de Liga, et les deux clubs laissent ainsi au FC Barcelone, qui se déplace dimanche dernier à Almeria, la possibilité de prendre le large en tête du classement. Les Colchoneros, pourtant réduits à dix depuis l'expulsion sur carton rouge direct d'Angel Correa pour un coup de coude dans la poitrine d'Antonio Rüdiger à la 64e, ont ouvert la marque les premiers, sur un coup franc déposé par Antoine Griezmann sur la tête de José María Gimenez (78e), mais Luka Modric a répliqué en offrant un corner parfait au jeune Alvaro Rodriguez (85e) pour arracher le nul.

APS

"CINÉMA ALGÉRIEN ET GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE" :

"L'image du héros", un essai signé Abdelkrim Tazaroute

Dans son ouvrage "Cinéma algérien et guerre de libération nationale : l'image du héros", le journaliste et critique de cinéma, Abdelkrim Tazaroute, porte un éclairage sur le cinéma algérien dédié au combat libérateur à travers ses hauts faits et héros portés à l'écran au lendemain de l'indépendance.



Paru récemment aux éditions Anep, cet essai de 129 pages remonte aux premiers films qui ont marqué le 7^e art algérien, consacré, durant les premières années, à des productions mettant en valeur les sacrifices du peuple algérien et glorifiant le combat libérateur et ses héros. Préfacé par l'universitaire et critique de cinéma, Ahmed Bedjaoui, l'ouvrage revisite le jeune cinéma algérien, né d'abord dans le maquis, à travers les premières œuvres documentant de hauts faits de guerre. Dans sa préface, Ahmed Bedjaoui souligne que ce livre a le mérite de "contribuer à raviver la mémoire

nationale et pose des questions importantes sur la filmographie dédiée à la guerre de libération, fondatrice de la personnalité nationale contemporaine". Subdivisé en trois parties, l'ouvrage donne une chronologie des premiers films dédiés au combat libérateur. Pour l'auteur, l'Algé-

rie indépendante, "misait sur le cinéma" pour perpétuer la mémoire des héros de la nation durant la guerre de libération. Dans la première partie intitulée "Révolution sur grand écran", l'auteur s'étale sur la production de films sur l'histoire de l'Algérie, notamment ceux consacrés à la Révolution de Novembre, réalisés depuis les années 1970 aux plus récents des jeunes cinéastes algériens qui n'ont pas abandonné la thématique historique. Les premières productions cinématographiques ont vu le jour en 1965 avec "Une si jeune paix", une fiction de Jacques Charby, suivie de "L'Aube des damnés", un long métrage documentaire d'Ahmed Rachedi, puis "La nuit a peur du soleil" de Mustapha Badie, "Le vent des Aurès" de Hamina, "Hassan Terro" de Mohamed Lakhdar ou encore "La bataille d'Alger", un long métrage de Gillo Pontecorvo sorti en 1966 qui restitue la bataille d'Alger de l'année 1957. Au début des années 1970, Ahmed Rachedi réalisera "L'opium et le bâton", Mohamed Zinet signera "Tahia ya Dido" et Amar Laskri sort "Patrouille à l'est", qualifié par l'auteur de "chef-d'œuvre du

cinéma réaliste de la vie au maquis". L'ouvrage revient également sur les films réalisés par des cinéastes engagés et militants anticolonialistes, à l'image de René Vautier, Pierre Clément et Cécile Decugis, militante du réseau Jeanson (Porteurs de valises) qui réalisera en 1957 "Les réfugiés", "premier court métrage algérien". Dans une démarche analytique sur le cinéma algérien et les premières œuvres dédiées à la guerre de libération, l'auteur associe des professionnels du 7^e art qui ont apporté des éclairages sur la production cinématographique consacrée à la guerre de libération, décryptée par le prisme de la thématique, de l'esthétique et du personnage-héros. Dans la deuxième partie, l'ouvrage porte un regard rétrospectif sur une sélection de treize films dédiés à la guerre de libération tels que "La Bataille d'Alger" (1966) de Gillo Pontecorvo, l'un des premiers films sur le combat libérateur, "Chroniques des années de braise" (1975) de Mohamed Lakhdar Hamina. D'autres productions plus récentes retraçant le parcours de chefs historiques

de la Guerre de libération, comme "Ben Boulaïd" (2008), Zabana (2012), "Krim Belkacem" (2014) et "Larbi Ben M'hidi" (2017) font partie de cette filmographie historique, en plus de fictions relatant des faits de guerre comme "Nous n'étions pas des héros" de Nasreddine Guenifi et "Héliopolis" de Djaffar Gacem. L'auteur a également rendu hommage à des cinéastes et figures marquantes de la scène artistique algérienne, à travers des portraits dédiés à de grands noms du 7^e art algérien comme les comédiens disparus Sid Ali Kouiret, Rachid Farès, Mustapha Preure, Chafia Boudraâ, Ahmed Benaïssa, Said Hilmi, le producteur Yacef Saâdi, les cinéastes Yamina Bachir-Chouikh, Cherif Aggoune ou encore Farouk Beloufa. Journaliste et cinéaste, Abdelkrim Tazaroute est l'auteur de plusieurs documentaires et ouvrages sur la musique et le cinéma. "Cinéma algérien et guerre de libération, l'image du héros", est le troisième essai sur le 7^e art algérien de ce critique de cinéma, membre du jury de plusieurs festivals en Algérie.

I.M./aps

UN JOURNALISTE BELGE RACONTE SON VOYAGE EN ALGÉRIE DANS UNE CHRONIQUE RADIOPHONIQUE

Les vlogueurs encensent le tourisme saharien

Récemment, un journaliste belge a consacré une chronique radiophonique sur l'Algérie, à l'issue de son voyage qui l'a mené dans plusieurs régions du pays où le tourisme est "assez discret mais dans lequel les amoureux de voyages vont effectuer un voyage d'autant plus authentique". François Mazure, producteur et présentateur de l'émission d'évasion et de découverte "Un monde à part", a consacré une chronique radiophonique, intitulée "Inspiration : l'Algérie comme destination touristique", à son témoignage sur son séjour du 8 au 11 décembre dernier, en marge du Festival international du tourisme saharien. Dans cette chronique, diffusée le 23 décembre sur la radio première de la RTBF, Mazure a témoigné que son séjour en Algérie qui lui a permis de découvrir "un pays continent, le plus grand du continent africain, une variété de décors, de cultures, de populations, une histoire réellement exceptionnelle". Un pays, a-t-il dit, où "le tourisme est assez discret, mais dans lequel les amoureux de voyages vont effectuer un voyage d'autant plus authentique". "Je me suis rendu à Alger, à Ghardaïa, puis à Timimoune, en plein cœur du désert, une autre oasis qui se trouve là-bas. J'ai passé une petite semaine, mais j'en ai pris vraiment plein les yeux", a-t-il raconté, relevant que son voyage en Algérie était "un mystère". L'hôte de l'Algérie s'est dit également marqué par l'hospitalité des Algériens qui, selon lui, considèrent le touriste "comme un visiteur qui peut circuler d'une manière tout à fait naturelle". Evoquant son entretien avec le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, le journaliste Belge a salué "la réelle volonté de développer un tourisme authentique pour les touristes qui aiment le voyage au regard d'une volonté politique de conserver l'histoire et les sites, dont beaucoup sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco".

Qualifiant d'expérience hors du commun son voyage dans le pays, le journaliste a appelé ses compatriotes à aller découvrir l'Algérie et vivre cette expérience. A rappeler que François Mazure envisage d'entamer la diffusion, à partir de février prochain, des photos prises durant son séjour à Ghardaïa, Timimoune et Alger, notamment sur les réseaux sociaux de la RTBF et de son émission "Un monde à part". Il a également fait part de son souhait d'effectuer une autre visite en Algérie pour réaliser un documentaire dans un lieu et avec une population locale qui se caractériserait par un mode de vie et un habitat propre à sa communauté.

I. M.

RÉTROSPECTIVE DES ŒUVRES DE L'ARTISTE PEINTRE

Abdelmalek Medjoubi dévoile ses dernières créations à Alger

Récemment, une exposition rétrospective des œuvres de l'artiste peintre et formateur Abdelmalek Medjoubi, un retour sur de nombreuses années de recherche de couleurs et d'expressions contemporaines abordant de très nombreuses thématiques, a été inaugurée à Alger. Intitulée "Il fait clair quand il fait sombre" cette exposition, retour sur une quarantaine d'années de créations artistiques, est organisée au Musée national des beaux-arts. Avec un parcours chronologique, cette exposition invite

ses visiteurs dans l'univers créatif du peintre depuis des œuvres du début des années 1970 s'inscrivant dans le courant artistique du signe et de l'identité et dans l'élan académique avec quelques natures mortes. Enseignant à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts pendant près de quarante ans et directeur de l'Ecole régionale d'Azazga, Abdelmalek Medjoubi rend hommage à l'enseignement des arts et exprime sa vision sur l'importance de l'art dans la société à travers une série

d'œuvres très récentes. "Ecole nationale d'architecture et des beaux-arts", qui restitue la richesse de l'enseignement dispensé dans cet établissement de choix, "Bientôt", qui représente l'espoir de voir Alger respirer la musique et la peinture, ou encore "Salle 30" figurent parmi cette série au graphisme particulier. Abdelmalek Medjoubi revient également sur l'élan créatif salvateur de la période de la pandémie de Covid-19 et des restrictions imposées dans "Pass pictural".

R. C.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BISKRA
 N.I.F : 001407024331969
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65,82 et 160 du décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service publics, l'office de promotion et de gestion immobilière sis Cité "El-Amel" 1000 Logements Wilaya Biskra informe l'ensemble des soumissionnaire ayant participé à l'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/S.M/D.M.O/2023 paru dans le quotidien national "المستقبل المغربي" en date du 02/02/2023 pour la réalisation en tous corps d'états des logements publics locatifs type F3 à travers la wilaya de Biskra et après évaluation des offres financières les marchés sont attribués provisoirement aux :

01. Réalisation de tous les lots (y compris VRD) de 32/5500 logements:

Projet	Attributaire provisoire	Note Obtenue	Montant de l'offre financière en TTC après correction (DA)		Délai	Les critères d'évaluation
			Logts	VRD		
Achèvement de réalisation de 32/110/5500 LPL à la commune de Ourellal Lot N° 06	FERHAT ALI NIF : 197507240012148	68.00	99 712 655.00	1 098 730.00	28 mois	Moins disant
			Total 100 811 375.00			

02. Réalisation de tous les lots (y compris VRD) de 20/1000 logements:

Projet	Attributaire provisoire	Note Obtenue	Montant de l'offre financière en TTC après correction (DA)		Délai	Les critères d'évaluation
			Logts	VRD		
Achèvement de réalisation de 20/1000 LPL à la commune de Bordj Ben Azzouj Lot unique	DHIAB LAHCEN NIF : 176054201263154	45.28	53 492 820.38	4 633 372.00	14 mois	Offre unique qualifié
			Total 58 126 192.38			

03. Réalisation de tous les lots (y compris VRD) de 14/583 logements:

Projet	Attributaire provisoire	Note Obtenue	Montant de l'offre financière en TTC après correction (DA)		Délai	Les critères d'évaluation
			Logts	VRD		
Achèvement de réalisation de 14/583 LPL à la commune d'El Feidh Lot unique	ATTAR ZITOUNI NIF : 1965050420004346	49.40	34 638 630.40	2 606 190.00	13.5 mois	Moins disant
			Total 37 244 820.40			

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Gestion Immobilière de Cité "El-Amel" 1000 Logements Wilaya Biskra, dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux, ou le BOMOP pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission sectorielle des marchés publics du ministère de l'Habitat, l'Urbanisme et de la Ville sise à la Hussein Dey (E. CNAT) - Alger, est compétente pour l'examen de tout recours qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 28/02/2023 ANEP : N° 2316005230

Conférence internationale sur le civisme : valoriser les valeurs comportementales civilisées

Le civisme est « l'essence des objectifs suprêmes » de la loi islamique, tels la préservation de la religion, de la vie et des biens, en plus de la préservation de la progéniture et de l'honneur, qui sont protégés et préservés. L'une des caractéristiques de l'Islam est qu'il est « une religion universelle et que ses valeurs sont universelles et qu'il comprend un système de valeurs intégré...



Des chercheurs ont souligné, ce dimanche à Oran, au cours des travaux de la deuxième journée de la conférence internationale sur le civisme, l'importance de valoriser cette valeur sociale et la nécessité de la diffuser parmi les membres de la société. Tahri

Belkheir, Pr au Département de civilisation de l'Université d'Oran 1" Ahmed Ben Bella », a souligné que « le civisme est une valeur sociale qui doit être valorisée et diffusée et est intimement liée à l'islam, qui lui donne sa solidité en l'enracinant, comme elle motive les individus à s'y conformer en l'associant à la récompense divine en ce monde et dans l'au-delà ». Il a ajouté que le civisme est « l'essence des objectifs suprêmes » de la loi islamique, telles que la préservation de la religion, de la vie et des biens, en plus de la préservation de la progéniture et de l'honneur, qui sont protégées et préservées. Pour sa part, le Dr Rachid Tabbakh de Tunisie a appelé à la nécessité de « valoriser les valeurs comportementales civilisées et de les lier à la religion afin qu'elles se caractérisent par la continuité et la constance, car l'entraide, la modestie, la justice, la liberté, l'honnêteté et la chasteté sont des valeurs immuables, qui ne changent pas avec le temps ou le lieu ». Le même intervenant a souligné que l'une des caractéristiques de l'Islam est qu'il est « une religion universelle, que ses valeurs sont universelles et qu'il comprend un système de valeurs intégré et universel qui réalise ce dont l'humanité désorientée a besoin en termes de valeurs de fraternité humaine, de la coexistence pacifique, ce que les valeurs humaines fondées sur les

intérêts n'ont pas réussi à atteindre ». Cette conférence de trois jours est organisée par le Haut Conseil Islamique et sous le haut patronage du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et comprend six axes, à savoir civisme, concepts et visions, civisme et valeurs musulmanes, civisme et approches intellectuelles, civisme, modèles et applications, voies et moyens d'activer un civisme et civisme, intimité et universalité. Lors de la première journée, des ulémas et prédicateurs arabes et musulmans ont salué le rôle de l'Algérie – gouvernement et peuple – pour son soutien aux peuples musulmans et aux causes justes dans le monde.

ULÉMAS ET PRÉDICATEURS SALUENT LE RÔLE DE L'ALGÉRIE

Le mufti général égyptien, Dr Chawki Brahim Lâalam a salué le rôle de l'Algérie, à travers ses institutions et le Haut Conseil Islamique, au service des nobles questions musulmanes sur les scènes internationale et régionale, en veillant à mettre en lumière l'image réelle de l'Islam en cette conjoncture marquée par les attaques dont il fait l'objet. Le Dr Abdellah Benabdellaziz Al Chaker, représentant du Conseil mondial de la dâawa, a félicité l'Algérie et le HCI pour le choix du thème retenu pour ce congrès international, affirmant que c'est « un sujet qui contribue à promouvoir les compor-

tements individuels et collectifs des musulmans en les rapprochant des préceptes de l'Islam et à prendre exemple de ceux qui avaient réussi à diffuser l'Islam dans plusieurs contrées du monde grâce à leurs attitudes et civisme ». Pour sa part, le président de la Ligue des ulémas et imams des pays du sahel, le Dr Abibakr Worlmedou a également salué « le rôle de l'Algérie pour sa contribution et son aide dans la création de la Ligue qui oeuvre à traiter la violence, l'extrémisme au Sahel, problèmes ne résultant pas de la religion mais de la pauvreté, de l'injustice et de l'ignorance, entre autres ». L'ancien mufti de Bosnie, Cheikh Mustapha Brahim Tisiric, s'est félicité du soutien de l'Algérie au peuple bosniaque lors de la crise qu'il a endurée durant les années 90 en lui apportant aide et assistance. Le président du Haut Conseil Islamique, Cheikh Bouabdallah Ghlammallah, a souligné aux invités de l'Algérie les positions inébranlables de cette dernière en faveur des causes justes, que ce soit durant la Glorieuse guerre de libération ou après l'indépendance lorsqu'elle a accueilli des combattants pour la liberté de différents pays du monde. Il a réaffirmé l'attachement de l'Algérie à soutenir la lutte des peuples et à défendre leur droit à la liberté, à l'autodétermination, à l'indépendance et à une vie décente.

Y.B. et APS

PROJET DE LOI SUR LA PRÉVENTION CONTRE LES STUPÉFIANTS

DES EXPERTS CONTRIBUENT À SON ENRICHISSEMENT

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Khelladi Zoheir, président de la commission, poursuit l'audition des experts et spécialistes dans le cadre de l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes, a indiqué un communiqué de l'APN. La commission a repris sa série de réunions avec des experts et des spécialistes, "dans le cadre de l'examen de la loi modifiant et complétant la loi n 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes, en auditionnant le représentant du Conseil national de déontologie pharmaceutique, Pr Marzouk Mamou, ainsi que des pharmaciens professionnels, a précisé le communiqué. Le président de la commission a souligné lors de cette rencontre que "l'objectif de la promulgation de ce texte de loi est la mise en place par l'Etat d'une stratégie nationale de prévention contre de tels crimes, en impliquant les différentes institutions de l'Etat et la société civile en coordination avec tous les acteurs dans ce domaine", a ajouté la même source. De son côté, ajoute le communiqué, "le représentant du Conseil national de déontologie pharmaceutique a salué le projet de loi soumis à la commission, exprimant sa profonde satisfaction quant aux articles directement liés à la pratique pharmaceutique". Lors de l'examen de cette loi devant les membres de la commission, souligne le communiqué, "nombre de questions et de propositions ont été soulevées, notamment sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de prévention contre l'usage et le trafic de drogue et de psychotropes et d'encourager le citoyen à signaler ces pratiques aux autorités".

R. N.

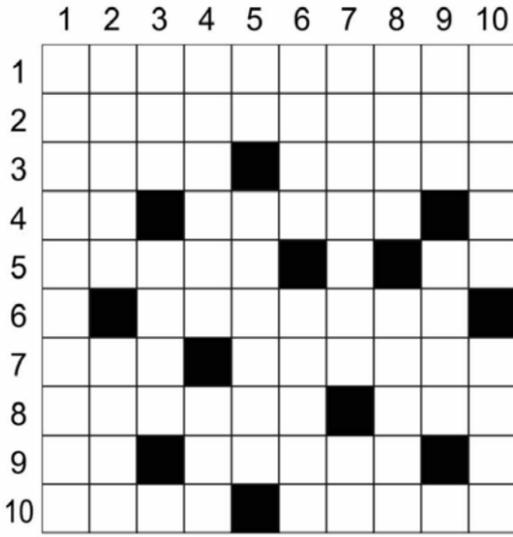
Collectivités locales : nécessité de promouvoir la gestion de proximité

La promotion d'une gestion de proximité, va certainement favoriser une meilleure satisfaction des besoins des citoyens. Rappelant l'attention particulière qu'accorde le président de la République au développement des nouvelles wilayas et à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad, a fait savoir que l'Etat a mobilisé d'importants moyens humains et financiers en vue de réaliser les différents programmes de développement au profit de nouvelles wilayas. « L'Etat a alloué d'importants moyens financiers et des ressources humaines suffisantes pour mener à bien les différents programmes

de développement dans les nouvelles wilayas », a souligné samedi le ministre lors d'une rencontre avec des membres de la société civile en compagnie de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Samia Moualfi. Dans ce sillage, il a rappelé l'intérêt majeur que porte le président de la République Abdelmadjid Tebboune, à la question de l'amélioration du niveau de vie des citoyens. Outre le rapprochement des services publics et des centres de décision du citoyen, objectif primordial de la gouvernance locale, le ministre de l'Intérieur a estimé également que la création de ces nouvelles collectivités répond aux impératifs de lutte contre les disparités territoriales et de mise en

place d'un développement équilibré, conformément à l'approche développée par le Chef de l'Etat, ajoute-t-il. Dans la même optique de prise en charge des attentes citoyennes, Brahim Merad a souligné que beaucoup d'efforts ont été consentis par les pouvoirs publics pour assurer les meilleures conditions de vie aux citoyens, notamment ceux issus des zones d'ombre et des régions reculées. Pour donner un nouvel élan au processus de développement, le ministre a jugé que les walis doivent animer davantage le mécanisme de démocratie participative, à travers notamment la tenue de rencontres périodiques avec les différents acteurs tels que les parlementaires et les associations locales.

R. N.



Horizontalement

- 1- Coucher du soleil. 2- Inaugurations.
- 3- Eroder - Hasards. 4- Note - Vocabulaire.
- 5- Prendre le sein - Démonstratif.
- 6- Porter avec violence. 7- Rebelle sur le front - Capitale de l'Arménie. 8- Décès - Déesse marine. 9- Au milieu de la nuit - Point de côté.
- 10- Indique la sortie - Monsieur péjoratif.

Verticalement

- 1- Elle porte la mini-jupe. 2- Maligne - Coût.
- 3- Première femme - Enveloppe.
- 4- Disparitions - Récipient. 5- Cité antique - Petit anneau de cordage. 6- Vedette - Anneaux de cordage. 7- Atteint son point le plus élevé - Fait rêver. 8- Déchet - Echappe.
- 9- Personnage biblique - Courage.
- 10- Tentative - Sombre.

4x4 Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Curatif Kuratif Curatif Curatif	Dédommagement Dédommagement Dédommagement Dédommagement
Guamelle Gammelle Gamelle Gamelle	Télépathie Télépathie Telepathie Télépatie

CHAMBAR-DEMENT GRILLERA	MOI PERCER	CHANT DE KHALED COUPE AU PLUS PRÈS	MONNAIE D'ESPAGNE	CHANT DU COQ	ÊTRE DIGNE D'ÉLOGE BISTROT ANGLAIS	RÉCÉPISSÉ
			VIDER L'EAU D'UN BATEAU PETITE FEMME			
CITADINS QUALITÉS				PRÊTRE PRÉNOM OCCIDENTAL		
			GYM TONIQUE VOISIN DE L'HUILE			
TROMPÉ EN COMPA- GNIE DE	ESQUIVER HURLEMENT				PLUS FAMIL- LIER QUE VOUS SEXISTE	
		INCONS- CIENT EL-BAHIA				DANSE DES ANNÉES 60
INEXACT MATIÈRE D'ALLIAN- CE			DÉCALAGE PARENT PAR ALLIANCE			
	CONVIENDRA SUPÉRIEUR EN MÉRITE		VENUE AU MONDE	OLIVE CRUE INFLAMMA- TION NASALE		DESSUS DE PANIER
SÉLÉNIUM AU LABO IRRITATIONS		LES PLUS ÂGÉS SÉDUISANT			DÉTÊTÉ SEIGNEURS	
PLAÇA HUMÉE		RASSEMBLÉ ARBRE DÉCORATIF			SAINT CONSTRUIT ES	
			PATATE ÉCRASÉE ARTICLE			DÉTRUITE PAR LE FEU
TENDON DE VIANDE VOLCAN SICILIEN			FAIRE DU TORT VILLE DE FRANCE			PORTER AU POUVOIR
		ARBRE À CERISES IMPLORE				
ÎLE DE L'ATLAN- TIQUE	CARACTÉ- RISA ANCIENNE MONNAIE EUROPÉENNE			MOT DE LIAISON CONDIMENT	COLLE FORTE MARCHES	
		PETITES SURFACES PARESSEUX		SORTIE DU SOMMEIL À LUI		
DENTS NON CRUE				OUVRE LA FENÊTRE		
			ABANDON- NÉE			

BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :
Ile de la Méditerranée

ACROSTICHE	CORRIDA	PÉCULE
ASIATE	CYLINDRE	PERPÉTUER
AVENUE	DÉCADE	PHILOSOPHE
3ANANIER	FARINEUX	RICHISSIME
3EAUCOUP	FINAUD	SABLIÈRE
3ISCORNU	FOULARD	SIRÈNE
3ONITE	GÉMELLAIRE	SOUTIRÉ
3OUILLOIRE	GRÉGAIRE	SPASME
3RICOLEUR	HABITACLE	TARATATA
CAFETIER	HACHURE	TRITON
CHOLÉRA	HYGROMÈTRE	ULTRASON
CINÉMA	JOCKEY	VANCOUVER
COCCINELLE	LICITE	VENISE
COLONIALE	MALHABILE	VERSATILE
COLORADO	MILICE	VOMITIF
COMMANDO	MUSTANG	VRILLE
CONFUCIUS	NUANCE	
CONTINUITÉ	OTAGE	

G	E	M	E	L	L	A	I	R	E	E	R	T	E	M	O	R	G	Y	H
C	V	E	R	S	A	T	I	L	E	E	L	I	B	A	H	L	A	M	B
O	B	T	S	C	R	S	L	R	B	C	A	V	M	B	H	A	U	C	R
N	A	R	A	I	O	I	P	I	I	C	Y	I	E	A	O	L	D	A	I
F	N	C	T	R	C	R	S	A	R	C	L	L	C	N	T	N	V	F	C
U	A	O	H	I	A	C	R	O	S	I	H	H	I	R	I	O	I	E	O
C	N	S	T	O	O	T	S	I	C	M	U	I	A	N	M	S	N	T	L
I	I	E	I	R	L	T	A	E	D	R	E	S	S	I	D	U	E	I	E
U	E	E	N	R	I	E	D	T	E	A	O	V	T	S	A	R	E	E	U
S	R	U	L	C	E	U	R	E	A	N	I	R	N	I	H	E	R	R	R
R	P	E	H	L	A	N	R	A	O	S	F	Y	C	I	P	M	X	C	R
E	U	E	R	N	E	I	E	D	D	G	A	E	E	O	L	U	E	O	E
V	O	A	I	I	T	N	A	E	N	R	E	B	S	K	E	L	E	M	U
U	C	F	S	U	A	R	I	A	L	D	A	O	L	N	C	U	E	M	T
O	U	I	O	I	O	G	T	C	A	U	L	L	I	I	N	O	E	A	E
C	A	S	N	L	A	S	E	C	C	I	C	R	U	E	E	G	J	N	P
N	E	I	I	O	E	U	T	E	R	H	O	A	E	V	O	A	R	G	D
A	B	C	N	M	M	D	E	P	G	F	C	A	P	T	F	E	E	O	E
V	H	A	B	I	T	A	C	L	E	C	O	L	O	N	I	A	L	E	P
C	O	N	T	I	N	U	I	T	E	B	O	U	I	L	L	O	I	R	E

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALLEMENT
ACCELERATIONS - CAMEL - OPTA - GALOP - SCALPES - PINEDE - GIRLS - FAN - RODAI - REE - SAC - AMIE - JE - NB - SAFRAN - AVAL - RIANTS - TARIR - ZIG - TRI - BRAIT - AUSSI - URE - LESTEE - GI - ETA - KIR - MOUD - FUSIL - REPEREE - EIRE - REA - EAU - SONDE - NIL - INITIER - OGRE - ATELE - SUCCRES.

VERTICALEMENT
ACCAPARE - ABREVAIT - CALINE - ARRÊTS - UNE - HERON - ENVIA - AIE - IL - LAPER - BARIL - LISTE - NEM - DOS - TEK - ROI - RESEDAS - SIRENES - TALC - ACARIATRE - DRU - AGI - FIGUE - PRE - AIOLI - ARA - SEMEE - OR - OPPRIMANTS - ORANGE - UNTEL - INTRIGUE - IRE - SASSEE - SI - IDEALES.

MOTS CROISES

HORIZONTALLEMENT
1- RONDELETTE. 2- EPEE - OUEST. 3- VENTRIERE. 4- ORNEES - TA. 5- LAINE - MESS. 6- UT - ULTIMES. 7- TIGE - AMI. 8- 10 - SIRENES. 9- ONT - LI. 10- EVENTEES.

VERTICALEMENT
1- REVOLUTION. 2- OPERATION. 3- NENNI - TE. 4- DETENUES. 5- REEL - ILE. 6- LOIS - TARIN. 7- EUE - MIME. 8- TER - EMINCE. 9- TSETSE. 10- ET - ASSISES.

4x4 Gangster - Frissonnement Sismographe - Traîneuse

BIFFE-TOUT : NOUREIEV

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE LA RUSSIE

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, a reçu, ce lundi, le secrétaire du Conseil de sécurité de la Fédération de Russie, M. Nikolai Patrouchev, indique un

communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chagnriha, du Directeur de cabinet à la

Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf, et du Conseiller auprès du Président de la République chargé des Affaires en lien avec la défense et la sécurité, M. Boumediene Benattou.

Alger 23°
Constantine 21°
Oran 22°
Ouargla 29°

16

APS	FADJR 06:08	DOHR 13:02	ASR 15:59	MAGHREB 18:23	ISHA 19:47
-----	----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 28 FÉVRIER 2023 // N°504 // PRIX 20 DA

IMPORTATION DES VÉHICULES DE MOINS DE TROIS ANS

Le gouvernement codifie les procédures à suivre

Le gouvernement vient de rendre publiques les modalités d'importation des véhicules de moins de trois ans. Les règles détaillées sont contenues dans un décret exécutif publié hier au journal officiel.

Le texte de loi dispose que le « particulier résident est autorisé à acquérir auprès des personnes physiques ou morales un véhicule d'occasion pour sa mise en circulation en Algérie, une seule fois tous les trois ans, à compter de la date de la déclaration de sa mise à la consommation ». Il ajoute que le dédouanement pour la mise à la consommation des véhicules d'occasion, est soumis au « paiement des droits et taxes exigibles, conformément à la législation en vigueur. » Et que l'importation des véhicules d'occasion par des « particuliers résidents, s'effectue sur leurs devises propres. » L'article 6 du décret précise que les véhicules de moins de trois ans importés par les Algériens résidents doivent être en « bon état de marche, qu'ils ne doivent présenter aucun défaut majeur ou critique et doivent satisfaire aux exigences réglementaires en matière de sécurité et d'environnement et, le cas échéant, aux normes du constructeur ». En cas de non-conformité du véhicule de moins de trois ans importé, « constatée » par l'expert



agréé par le ministère chargé des Mines, l'automobile doit être « réexportée à la charge » du particulier résident importateur, le cas échéant, le véhicule est pris en « charge conformément à la législation et à la réglementation douanières. » Le dédouanement pour la mise à la consommation des véhicules de moins de trois ans importés par les Algériens, s'effectue sur la base de cinq documents. Le dossier de dédouanement est composé d'une copie

de la pièce d'identité du particulier résident ou une copie de la carte de résident pour les étrangers, d'un certificat de résidence du particulier résident ; d'un certificat d'immatriculation du véhicule à l'étranger ou tout autre document équivalent ; d'un document attestant le transfert de la propriété du véhicule, facture d'achat et/ou contrat de vente ; d'un document datant de moins de trois mois, justifiant le bon état de marche du véhicule, établi par

un organisme habilité du pays de son immatriculation et du rapport d'expertise de conformité établi par l'expert agréé par le ministère chargé des Mines.

LE DIESEL EXCLU

Le dossier de dédouanement pour la mise à la consommation du véhicule de moins de trois ans importé, doit être « introduit au niveau du bureau de douane d'entrée ou du bureau de douane territorialement compétent, par rapport à la résidence du particulier résident », selon le décret. L'article 7 du décret indique que les véhicules de moins de trois ans importés sont admis, temporairement, sur le territoire national moyennant la délivrance d'un titre de passage en douane valable pour une durée d'un mois, non prorogeable. Le décret publié ce lundi au Journal officiel définit le véhicule d'occasion comme tout véhicule de tourisme ou utilitaire usagé dont l'âge ne dépasse pas les trois ans, entre la date de sa première mise en circulation et la date de la souscription de la déclaration de sa mise à la consommation. Toutefois, il est autorisé d'importer uniquement les véhicules particuliers, de tourisme ou utilitaire, électrique ou à moteur à piston alternatif, à allumage par étincelle (essence) ou hybride (essence et électrique), selon le texte, excluant ainsi les véhicules roulant au diesel.

Youcef S.

L'ANNONCE EN A ÉTÉ FAITE DANS UN COMMUNIQUÉ RENDU PUBLIC

Le groupe Ooredoo nomme un directeur général par intérim à la tête d'Ooredoo Algérie

Le Groupe Ooredoo annonce la nomination d'un directeur général par intérim pour Ooredoo Algérie et d'un nouveau directeur général pour Ooredoo Oman. Ooredoo a également annoncé la nomination de M. Bassam Yousef Al-Ibrahim en tant que nouveau Directeur général de Ooredoo Oman, à compter du 1^{er} mars 2023, en remplacement de Noor Al-Sulaiti. Après avoir occupé le poste de Directeur général de Ooredoo Algérie, Bassam rejoint Ooredoo Oman en ayant à son actif plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie des télécommunications et plusieurs postes de responsabilité au sein du groupe. Il est membre des conseils d'administration de Ooredoo Tunisie. Avec plus de 20 ans d'expérience dans les télécommunications et les finances, M. Roni a intégré Ooredoo en 2020 en tant que Directeur financier de Ooredoo Algérie, contribuant à façonner un département financier résilient et à apporter une contribution significative à la transformation digitale de l'entreprise. Avant d'intégrer le groupe Ooredoo, Roni a occupé plusieurs postes de responsabilité où il s'est notamment distingué par sa connaissance du marché africain dont il a contribué de près à la croissance et ce, dans plusieurs pays. Il a participé, en tant que membre fondateur, au lancement de MTN en Guinée Bissau. Il a ensuite été nommé en tant

que Chief Financial Officer à Africell au Sierra Leone, avant de rejoindre le groupe Airtel, successivement au Niger, au Congo-Brazzaville puis au Malawi. Il a rejoint le grand groupe asiatique Axiata au Bangladesh au sein duquel il occupa le poste Chief Financial & Legal Officer. M. Bassam vient remplacer Mme Noor Al-Sulaiti, l'ancienne Directrice générale de Ooredoo Oman, qui a mené depuis 2021 la stratégie de l'entreprise et sa croissance commerciale avec succès, en mettant en place des bases solides pour de futurs accomplissements. A cette occasion, le membre Délégué et Président-Directeur Général du groupe Ooredoo, M. Aziz Aluthman Fakhroo, a déclaré : "Depuis qu'il a rejoint Ooredoo en 2013, Bassam a été derrière de nombreuses réalisations importantes dans les différents postes de management qu'il a occupés. Sans nul doute, son expérience professionnelle avérée lui permettra de mener Ooredoo Oman vers de bonnes réalisations à l'avenir. Je lui souhaite la réussite dans son nouveau poste. J'adresse également mes sincères remerciements à Noor pour son dévouement continu, ses efforts inlassables et son engagement pour l'excellence, qui ont grandement contribué au succès de Ooredoo Oman durant les deux dernières années." Durant sa période de management en tant que Direc-

teur général de Ooredoo Algérie, M. Bassam a réussi à diriger l'entreprise en relevant les défis durant la pandémie du COVID-19 et en réalisant des succès retentissants, avec notamment la mise en œuvre d'un important projet de modernisation du réseau à travers le pays, et qui a conduit à une hausse significative du nombre d'abonnés et une croissance importante des revenus d'année en année. Sous sa direction, Ooredoo Algérie a également remporté un certain nombre de distinctions, notamment le prix de « Meilleur Employeur » aux Stevie Awards du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord pour sa stratégie RH exceptionnelle pendant la pandémie de COVID-19. L'entreprise a également remporté le prix de la meilleure initiative de gouvernance environnementale et sociale aux Global Communications Awards ainsi que d'autres distinctions. Au nom du Conseil d'Administration, Ooredoo félicite M. Bassam Al-Ibrahim et M. Roni Tohme pour leurs nouvelles fonctions et exprime ses remerciements à l'ancienne Directrice générale de Ooredoo Oman, Mme Noor Al-Sulaiti, pour ses efforts exceptionnels au cours des dernières années, et leur souhaite à tous beaucoup de succès à l'avenir.

Y.B.